

la Creuse

N° 59 > juin / juillet / août 2013



P. 14

ACTIONS

CG Jeunes :
Le dynamisme
de ses 10 ans



P. 20

NATURE

La Maison
de la Réserve
se fait une beauté



P. 22

RACINES

Sur les traces
des maçons creusois

■ DOSSIER

Territoire page 7 de randonnées



DEMANDEZ votre NOUVELLE CARTE LUCIOLE®



**CARTE
GRATUITE**
*réservée aux
habitants
de la Creuse et
aux propriétaires
de résidences
secondaires*

**& Entrez
gratuitement
ou à tarif réduit
dans les sites touristiques
Creusois partenaires**

Informations & Inscriptions :
www.carteluciole.com

Agence de Développement et de Réservation Touristiques - Tourisme Creuse
9 avenue Fayolle - BP 243 - 23005 GUERET Cedex
Tél. 05 55 51 93 23 - contact@tourisme-creuse.com

I DIAGONALES I

- LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

- UN TERRITOIRE DE RANDONNÉES p. 7-13

I ACTIONS I

- CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES :
DIX ANS ET PLEIN D'ENTRAIN p. 14-15
- DU NEUF
SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES p. 16-17
- AGENDA 21 :
LE CAP EST FIXÉ p. 18-19

I NATURE I

- MAISON DE LA RÉSERVE :
LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ p. 20-21

I RACINES I

- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :
SUR LES PAS DES MAÇONS CREUSOIS p. 22
- LES FICHES DU PATRIMOINE p. 23-24

I SORTIR I

- L'AGENDA p. 25-29

I LIRE I

- LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

- POLITIQUE :
L'EXPRESSION DES GROUPES p. 31

Pas à pas...

MÊME si le moins qu'on puisse dire est qu'elle se sera fait désirer, la « belle saison » pointe de nouveau le bout de ses rayons et éclaire le paysage creusois d'un jour longtemps attendu. En ces temps de grisaille économique et sociale, ce n'est pas un luxe de pouvoir redécouvrir les beautés de la Creuse, et surtout de le faire en prenant le temps de respirer et d'observer. Alors le Magazine de la Creuse vous propose, dans le Dossier qu'il consacre à la randonnée, de prendre les chemins buissonniers, ces sentiers qui, longtemps avant que de s'offrir aux loisirs des citadins en quête de nature, furent aussi des voies de liaison utiles à tous les habitants de ce territoire.



D'ailleurs, ils le sont encore et c'est ainsi que cohabitent agriculteurs et randonneurs, forestiers et vététistes.

En effet, la nature creusois n'est nulle part une terre sauvage ; elle est au contraire « sociale », car elle porte partout la marque du travail de l'homme qui l'a façonnée, organisée et aujourd'hui la partage. Respectueux de l'histoire des hommes autant que désireux d'offrir les conditions du développement touristique, le Conseil Général prend sa part dans l'organisation du réseau particulièrement dense de chemins creusois, comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes.

Vous lirez aussi que les Archives départementales vont prochainement proposer, pour la première fois, une grande exposition retraçant l'histoire des maçons de la Creuse. Une manière, là aussi, de marcher dans des traces qui nous concernent et doivent nous guider, par l'exemple du courage, de la compétence et du goût d'apprendre que nos ancêtres ont su développer, à l'instar du plus célèbre d'entre eux Martin Nadaud.

Aujourd'hui et prosaïquement, nous traçons d'autres chemins en confortant le réseau routier départemental afin de favoriser le développement économique et la qualité de vie des habitants. Nous ouvrons aussi de nouveaux itinéraires, avec l'Agenda 21 du Conseil Général et l'ambition, non pas de faire plus mais de faire mieux, plus adaptés à notre réalité et à nos besoins. Pas à pas, avec patience et humilité, avec aussi la constance de nos ancêtres maçons ou paysans, nous contribuons à la construction de la Creuse de demain. Une Creuse qui soit un territoire vivable, à la mesure de l'homme, qui puisse aussi être une alternative aux grandes concentrations urbaines où, une étude récente nous le dit, pas moins de 10 millions de Français auraient un projet de vie à la campagne.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Juin/Juillet/Août 2013.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Delphine BONNIN,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque
Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
ADRT 23 (dossier randonnée).

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

NEVERS :
2^{ÈMES} RENCONTRES
DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

En juillet 2012, à Bourges, les présidents des conseils généraux de l'Allier (Jean-Paul Dufregne), de la Nièvre (Patrice Joly), du Cher (Alain Rafesthain) et de la Creuse (Jean-Jacques Lozach) signaient un manifeste sur les nouvelles ruralités. Ils entendaient ainsi dire que les territoires qu'ils administrent sont confrontés à des handicaps qui freinent leur développement mais qu'ils représentent aussi des espaces de projets.

Leur initiative n'en est pas restée à la seule signature d'un accord de principe, avec notamment la mise en place d'une mission « Nouvelles ruralités » à l'ADF et l'organisation du colloque national « Campagnes : le Grand Pari » (voir ci-contre).

Ils ont aussi signé une convention de coopération, à travers laquelle ils articulent leurs interventions dans différents domaines (économie, éducation, tourisme, etc.).

C'est dans ce cadre que seront organisées, le 28 juin prochain à l'ISAT de Nevers (institut supérieur de l'automobile et des transports), les 2^{èmes} Rencontres de la Filière automobile, au cours desquelles seront présentes de nombreuses entreprises de l'Allier, du Cher, de la Creuse et de la Nièvre. Des conférences et ateliers permettront de réfléchir à l'avenir de la filière, mais également des rendez-vous d'affaires préprogrammés seront proposés aux industriels participants.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : CEEA – JEAN-LOUIS DA COSTA
 – TÉL. 04 70 46 84 10 / 06 27 32 44 26
 DACOSTAJL@CEEA-ALLIER.COM

NOUVELLES RURALITÉS

Le Grand Pari réussi

Le colloque national « Campagnes : le Grand Pari » a été un moment riche d'échanges, le 6 juin à Vichy. Un temps fort pour faire entendre la Creuse et tous les départements ruraux, de plus en plus nombreux dans la démarche.



Les conseils généraux de l'Allier, de la Nièvre, de la Creuse et du Cher, avec l'appui de l'Assemblée des départements de France, ont réussi leur pari en organisant le premier colloque national sur l'avenir des territoires ruraux, le 6 juin 2013, à Vichy, sous le titre « Campagnes : le Grand Pari ».

Derrière ce clin d'œil à la capitale, cet événement constituait une étape déci-

sive dans le travail d'analyse engagé depuis presque deux ans par les présidents Jean-Paul Dufregne (Allier), Patrice Joly (Nièvre), Alain Rafesthain (Cher) et Jean-Jacques Lozach (Creuse), qui défendent un modèle de développement du territoire basé sur l'équilibre et la complémentarité entre espace rural et espace urbain.

Au moment où se confirme la tendance à l'exode urbain, succédant en ce 21^{ème} siècle à ce que fut l'exode rural au précédent, au moment où une étude récente indique que 10 millions de citoyens auraient un projet de vie en milieu rural, l'initiative tombait idéalement pour démontrer que les territoires ruraux sont des horizons possibles, où l'on vit, produit et consomme. Organisé sous le parrainage du sociologue Jean Viard, le colloque « Campagnes : le Grand Pari » a donc reçu des ministres, des élus, des universitaires de renom, des chefs d'entreprises. Ils ont participé aux tables-rondes, qui portaient sur trois grandes thématiques : l'art de vivre autrement, le choix de travailler autrement et la chance de vivre ensemble. Les travaux du rendez-vous de Vichy serviront de base au rapport que les quatre présidents remettront, fin 2013, dans le cadre de la mission « Nouvelles Ruralités » que leur a confiée l'ADF (Assemblée des départements de France). Ce rapport analysera notamment les enjeux liés aux territoires ruraux (décentralisation, péréquation financière, aménagement du territoire) et formulera des propositions concrètes.

Une trentaine de départements ont déjà rejoint cette démarche, parmi lesquels les Côtes d'Armor, le Pas-de-Calais, le Lot, le Finistère, le Cantal, le Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne, les Hautes-Pyrénées, l'Ain, les Vosges, la Drôme, les Pyrénées-Orientales, le Lot-et-Garonne, etc. ■

Et aussi...



On l'appelle comme on l'aime

Etang DES Landes ou Etang DE Landes ? Ce n'est pas vraiment une controverse, juste une opposition de styles. Que les références cartographiques ne permettent pas de trancher.

LES débats en séance plénière du Conseil Général ne sont (heureusement) pas toujours rythmés par la polémique politicienne. On peut même y vivre des « oppositions » qui convergent vers une passion commune. Ainsi, il y a quelques mois, le conseiller général de Chambon-sur-Voueize, Nicolas Simonnet, avait-il interpellé l'assemblée autour de l'appellation d'un site cher à tous les Creusois. Revendiquant l'usage local, l'élu avait indiqué qu'il ne fallait pas dire « Etang DES Landes » mais « Etang DE Landes ». Et pour le coup, la remarque n'est pas nouvelle ; elle reprend l'affirmation du maire de Lussat dans le quotidien La Montagne en 2011 et revient régulièrement aux oreilles du Magazine de la Creuse, qui a pris l'habitude de proposer « Etang DES Landes » pour inviter ses lecteurs à la découverte des trésors de cette Réserve naturelle nationale.

On s'est plongé dans les cartes qui font référence, géographique et historique. La plus récente, celle de l'IGN (institut géographique national) prend l'option « Etang DE Landes », que Google Map reprend automatiquement. Mais si l'on remonte dans le temps, donc dans ce qui devrait nous donner des indices sur la réalité historique de l'appellation, c'est beaucoup moins net et un poisson-chat n'y retrouverait pas ses petits. Pour la carte de Cassini (milieu du XVIII^e siècle), l'étang est simplement signalé par l'appellation « Landes » ; la commune voisine de Saint-Loup est indiquée « Saint-Loup-LES-Landes ». De son côté, le cadastre napoléonien indique clairement « Etang DE Landes ». Quant aux cartes d'Etat-major du XIX^e siècle, elles indiquent « Etang DES Landes ».

Difficile de trancher entre « DE » et « DES », entre ce qui serait l'usage des habitants de Lussat et l'appellation retenue par « les étrangers ». Bon, finalement, l'essentiel n'est-il pas de l'aimer, « notre » Etang de(s) Landes ? ■

INFO + : LES CARTES DE CASSINI ET D'ETAT-MAJOR, COMME CELLE DE L'IGN, SONT VISIBLES SUR WWW.GEOPORTAIL.GOUV.FR ; CELLE DU CADASTRE NAPOLÉONNIEN SUR [HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR](http://ARCHIVES.CREUSE.FR)



DEMANDEZ

VOTRE CARTE LUCIOLE®

Gratuite, la Carte Luciole® est LA carte privilège qui permet à son titulaire de bénéficier d'un accès gratuit ou d'un tarif réduit chez les prestataires associés à l'ADRT 23 (agence de développement et de réservation touristiques de la Creuse). L'accès gratuit est possible sous réserve d'être accompagné de 2 personnes adultes payant plein tarif ; dans le cas contraire, vous bénéficiez tout de même d'un tarif réduit dans certains sites. La Carte Luciole® est réservée aux habitants du département de la Creuse (résidence principale ou secondaire). Pour l'obtenir, il suffit de s'inscrire sur le site Internet dédié à l'opération : www.carteluciole.com (une seule carte par foyer et attribuée nominativement).

La Carte Luciole® peut être utilisée toute l'année, en fonction des périodes d'ouverture des structures partenaires.

L'opération concerne pas moins de 27 sites partenaires dans le département, dont la liste est proposée sur le site

www.carteluciole.com



Valérie prépare en amont les documents techniques puis assure le suivi budgétaire.

UN AGENT - UN MÉTIER

Valérie, assistante administrative et de gestion

Au sein de la Direction de l'Action territoriale, Valérie instruit les dossiers agricoles avant que les élus n'aient à se prononcer en séance plénière du Conseil Général.

APRÈS un début de carrière au Conseil Général des Yvelines, à l'Aide sociale à l'enfance, Valérie arrive en Creuse en 1995 et devient assistante administrative et de gestion. Elle travaille une dizaine d'années sur les dossiers touristiques avant de prendre ses marques dans un secteur qu'elle connaissait jusqu'alors très peu, l'agriculture.

« En fait, nous sommes six collègues à faire le même travail, mais dans des domaines différents : la culture, l'aide aux communes, les conventions territoriales, l'économie et le tourisme ou le sport et les loisirs de nature, l'agriculture ». La procédure est toujours la même et suit le rythme du calendrier imposé des assemblées départementales. Valérie instruit les demandes d'aides et de subventions, avant que l'Assemblée départementale ne soit saisie et ne vote les dotations.

DES AIDES À L'AGRICULTURE

Rigoureuse et organisée, elle apprécie ce travail préparatoire, ce travail de fourmi qui consiste à vérifier, en fonction des critères rappelés dans le règlement départemental des aides, l'éligibilité de la demande.

Même s'il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire des conseils généraux, les élus départementaux soutiennent les projets de développement économique et, dans un département rural comme

le nôtre, accordent une attention toute particulière au secteur agricole. Le Département y consacre un budget important, et accorde de nombreuses aides destinées à encourager une agriculture départementale dynamique, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée, respectueuse de l'environnement.

« Le Conseil Général peut participer à l'acquisition de matériels spécifiques, à usage collectif, pour les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). Ou pour l'agriculture biologique, pour acheter, par exemple, un désherbeur thermique », explique Valérie.

« Mais le Département soutient aussi l'installation des agriculteurs ou l'organisation des comices agricoles tout au long de l'année ».

D'autres demandes dont s'occupe Valérie sont plus ponctuelles que ces dossiers récurrents : les aides pour l'aménagement hydraulique et l'irrigation, pour l'extension de la forêt publique, ou pour faciliter la restructuration foncière et les échanges de parcelles à l'amiable.

La minutie du travail administratif lui plaît. Exercer un certain sens de la diplomatie aussi. En effet, le calendrier bien huilé de la collectivité n'est pas celui du public qui sollicite une aide, association ou exploitant agricole. Parfois les appels se font pressants pour connaître le montant de la dotation, la date du versement.

« L'impatience des gens qui attendent leur subvention est bien compréhensible. Parfois je dois leur expliquer qu'il faut attendre... que le budget soit voté ». ■

Destination randonnée

A pied, à cheval ou à vélo, les itinéraires de randonnée nous invitent à parcourir la nature creusoise. Mais ce loisir de plein air est aussi vecteur de développement touristique. C'est la raison pour laquelle le Conseil Général de la Creuse, avec ses partenaires associatifs ou touristiques, a pour ambition d'améliorer et de structurer l'offre existante.

GR, PR OU GRP : RANDONNEZ COMME VOUS AIMEZ



La Fédération Française de Randonnée Pédestre est à l'origine de la typologie et du balisage des différents sentiers de randonnée. Communément identifiés par leurs initiales – GR®, PR® ou GRP® – ils correspondent à des objectifs et des ambitions différentes, de la simple balade en famille de quelques heures au périple plus sportif, en itinérance, sur plusieurs jours.

Les sentiers de Grande Randonnée (GR) sont des itinéraires d'intérêt national, traversant plusieurs territoires, pour des sorties allant de plusieurs jours à plusieurs semaines. Souvent linéaires, ils sont balisés en **rouge et blanc**. Six GR traversent le département : le GR4 reliant l'Atlantique à la Provence, le GR654 ou voie de Vézelay pour Saint-Jacques-de-Compostelle, le GR41 de Tours au Mont-Dore, le GR46 entre Tours et l'Albigeois, et plus à la marge, le GR440 appelé Tour de la Montagne limousine et le GR460 Tour des Combrailles, faisant la liaison entre le GR46 et le GR3.

Les GR de Pays (GRP) correspondent à un circuit de plusieurs jours dans une même région caractéristique. C'est le cas du GRP Cascades, Landes et Tourbières entre Bourganeuf et Royère-de-Vassivière, du GRP Val de Creuse ou du GRP Monts de Guéret. Le balisage, inspiré de celui des GR, est **rouge et jaune**. A l'initiative ou avec le soutien du Département, d'autres itinéraires de pays (IP Vassivière et les Lacs de Millevaches ou les deux boucles IP Val de Creuse) sont en cours de labellisation et de reconnaissance par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Enfin, les itinéraires de Promenade et Randonnée (PR), balisés en **jaune**, sont des excursions d'au maximum une journée, souvent de quelques heures, propices aux balades en famille et à la découverte des paysages et du patrimoine locaux.



Chemins buissonn

Si les pratiques sont différentes, les objectifs la randonnée : découvrir un territoire à son de kilomètres de sentiers de randonnée, ces de véritables atouts touristiques.

PARCE que la nature y est particulièrement accueillante et préservée, la Creuse est le paradis des loisirs de pleine nature. Plaines ou vallons, cours d'eau sinueux et tumultueux ou vastes étendues d'eau planes et paisibles, bocages ou plateau de Millevaches, camaieux subtils et changeants de verts et de bleus, la variété des paysages qui s'offrent aux promeneurs est infinie. Ici, foin de spectacle grandiose et écrasant où l'homme ne se sentirait pas à sa place... Au contraire, nos petits coins de nature ont été façonnés par les hommes qui ont travaillé la terre et en portent encore les traces, parfois ténues, comme cette haie séparant deux champs ou ce muret bordant le chemin creux, à l'ombre de châtaigniers séculaires. C'est en prenant le temps d'une balade, en se mettant au diapason de ces paysages paisibles que le département de la Creuse laisse entrevoir ses charmes discrets.

DIVERSITÉ DES PRATIQUES

Alors que nos vies sont toujours plus urbaines et mouvementées, alors que nous cherchons à nous rapprocher quand nous le pouvons de ces espaces naturels synonymes de liberté et de silence, la randonnée connaît un essor sans précédent. Sous le terme général, pourtant, coexistent des pratiques différentes, selon l'âge et la forme physique, selon les moyens de locomotion. Pédestre, équestre, à vélo... la randonnée se décline à l'envi, car si l'on se sert, bien évidemment, de ses pieds pour se déplacer, la promenade se fait aussi à VTT ou à cheval dans les chemins, et à vélo sur les routes du département.



Seul, en groupe ou en famille, la randonnée permet de découvrir à son rythme les paysages creusois.

iers

restent les mêmes pour tous les adeptes de rythme, en utilisant les quelques centaines anciens chemins ruraux qui sont désormais

A toutes ces disciplines sportives ou de loisir qui ont leurs adeptes et leurs licenciés, s'ajoute une population, peut-être moins visible, non recensée précisément, mais encore plus nombreuse, constituée des promeneurs du dimanche ou des touristes qui arpentent également les sentiers du département.

A l'instigation de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP), les itinéraires balisés correspondent à différentes façons de marcher (voir ci-contre). GR®, GRP® ou PR® labellisés sont identifiés par des marquages en peinture et répertoriés sur des cartes topographiques ou dans des topoguides, pour ne pas risquer de se perdre.

En plus de ces itinéraires FFRP, d'autres acteurs locaux, collectivités territoriales ou offices de tourisme, ont pu développer des sentiers thématiques, pas toujours labellisés, dans le but de valoriser un patrimoine local et de répondre à une demande touristique. Parce qu'ils s'apparentent aux itinéraires de Promenades et Randonnées, tant en termes de distance que d'objectif, ils constituent un loisir accessible et familial. Ils permettent également de faire vivre ces chemins ruraux que l'on aurait pu imaginer condamnés. Autrefois dessertes locales nécessaires pour l'exploitation forestière ou agricole, liens entre hameaux et fermes, ce réseau, qu'il soit communal ou privé, fait partie de notre patrimoine.

En usagers fidèles et privilégiés des chemins ruraux, les randonneurs s'avèrent de précieux auxiliaires contribuant, à leur niveau, et à la protection de ces voies de liaison devenues voies de loisirs. Pour qu'elles continuent à être des voies de passage sur lesquelles les amoureux de la nature auront plaisir à se promener. ■

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE EN BREF

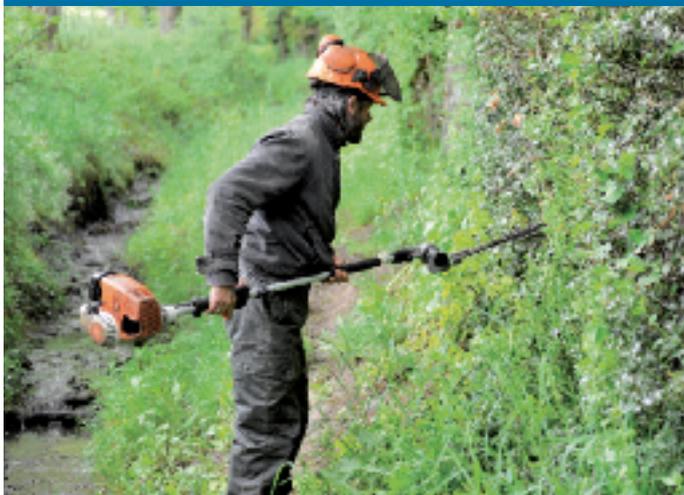


Le Comité départemental de randonnée pédestre, représentant la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) est l'interlocuteur privilégié du Conseil Général de la Creuse. Présidé par Richard Drocourt, il fédère en Creuse 340 licenciés FFRP, membres de 12 associations de randonnée, de marche ou de protection des chemins. Ces licenciés ne sont que la partie visible d'un gisement phénoménal de marcheurs de toutes sortes, appartenant à d'autres fédérations (UFOLEP ou ASPTT) ou tout simplement non licenciés, pratiquants occasionnels ou touristes.

Soutenu par le Conseil Général à hauteur de 1.500 € par an, le Comité départemental mène de nombreuses actions, notamment pour encourager et valoriser la pratique départementale de la randonnée. Il contribue à sensibiliser les organisateurs de randonnée comme les marcheurs à la protection de l'environnement, en rappelant notamment quelques **règles de bonne conduite** dans la nature : rester sur les sentiers balisés, ne pas cueillir les fleurs ou plantes, refermer les barrières et clôtures, récupérer ses déchets, et plus généralement partager l'espace naturel avec les autres usagers. Chaque année, un **calendrier des randonnées organisées**, se voulant le plus exhaustif possible, recense les randonnées régulières, à jour fixe, comme les grands rassemblements de randonneurs. Deux manifestations d'envergure – l'Enjambée creusoise qui regroupe en mai environ 1.500 randonneurs ou la Pérégrine Jacquaire nouvellement créée en 2013 – sont d'ailleurs soutenues par le Conseil Général de la Creuse, à hauteur de 3.000 € chacune.

CONTACTS : COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE (FFRP) - PRÉSIDENT RICHARD DROCOURT - TÉL. 05 55 80 72 62 - COURRIEL : CDRP23@ORANGE.FR - INTERNET : HTTP://CREUSE23.JIMDO.COM

L'ENTRETIEN DES CHEMINS DU PDTR



Créé dès 1991, le Plan Départemental Touristique de Randonnée (PDTR) répondait à la nécessité d'entretenir des itinéraires de randonnée d'intérêt départemental, dans une volonté de développement touristique. Ainsi, le Conseil Général de la Creuse a la charge de l'entretien de 1.200 km et du balisage d'environ 1.700 km de chemins départementaux, soit :

- Les 6 itinéraires de Grande Randonnée (GR) traversant le territoire départemental (524 km).
- Les 50 circuits de Promenades et Randonnées (PR) du topoguide « La Creuse à pied » coédité par le Conseil Général et la Fédération Française de Randonnée Pédestre.
- Les itinéraires de pays et/ou itinéraires Grande Randonnée de Pays (GRP) en cours d'homologation (361 km).
- Des itinéraires dits de liaison cantonale.

La continuité de l'itinéraire et la sécurité des promeneurs est assurée par des opérations de fauchage de l'emprise du chemin, d'élagage des branches basses, de débroussaillage des espèces envahissantes ou de dégagement d'obstacles. L'entretien est assuré deux à trois fois par an, par des prestataires extérieurs, dans le cadre d'un marché courant jusqu'en 2014, et représente une enveloppe annuelle de **145.000 €**.

Dès 2008, le Département a fait évoluer ce réseau départemental en supprimant progressivement les tronçons linéaires et goudronnés pour privilégier les circuits ou tronçons labellisés PR, GR ou GRP. Avec l'adoption en décembre dernier d'une **Charte départementale de la randonnée pédestre**, le Conseil Général souhaite se doter d'un outil unique, simple et efficace permettant une véritable cohérence entre PDTR et PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, afin que les chemins identifiés comme remarquables au titre du PDIPR aient une réelle vocation touristique.



Randonnée « Qual'iti »

La démarche qualité adoptée par le Conseil de rendre plus visible et attractive l'offre de

La randonnée, plus qu'un simple loisir de proximité, est un élément important de la politique touristique des territoires ruraux. Jusqu'en décembre dernier, le Conseil Général de la Creuse était doté de deux outils : le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), compétence obligatoire des départements, et le Plan Départemental Touristique de Randonnée (PDTR). L'adoption d'une Charte départementale de la randonnée par l'Assemblée plénière, en décembre dernier, donne une nouvelle ambition à la politique du Conseil Général de la Creuse.

L'idée est de mobiliser l'ensemble des partenaires – comités départementaux en lien avec la randonnée, notamment celui de randonnée pédestre, collectivités locales et acteurs du tourisme – pour améliorer l'offre existante et mieux la promouvoir.

UN LABEL GAGE DE QUALITÉ

A travers cette Charte, le Département s'inscrit dans une démarche qualité et réprecise ses modalités d'intervention en faveur des communes ou intercommunalités qui ont la compétence randonnée. Ainsi, l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) des chemins de randonnée est reconsidérée en fonction de critères précis, destinés notamment à mesurer l'intérêt d'un itinéraire ou à s'assurer qu'il puisse bien être ouvert au public.

Si cette Charte constitue un guide technique sur lequel s'appuyer pour la création de nouveaux itinéraires, leur entretien, l'installation d'une signalétique et d'un balisage, elle repose surtout sur une grille



L'entretien et le balisage sont essentiels pour ouvrir les sentiers à tous, notamment aux touristes.

ée Creuse >>

Général de la Creuse a pour objectif randonnée dans notre département.

d'évaluation des sentiers existants ou futurs. Elaborée en concertation avec le Comité départemental de randonnée pédestre, elle donne des indications pour mesurer la qualité d'un itinéraire.

Ainsi, certains éléments sont rédhibitoires, empêchent toute inscription au PDIPR et donc toute reconnaissance au niveau départemental. C'est le cas de l'absence de convention de passage avec des propriétaires privés ou l'existence de traversée d'une route dangereuse à fort passage. Il est également nécessaire de fournir une attestation que les chemins sont entretenus. Par un système de points retranchés ou de bonus accordés, l'itinéraire est évalué à différents niveaux : le type de voie (le pourcentage de routes ou de pistes doit être faible par rapport aux chemins ruraux c'est-à-dire enherbés), son équipement en termes de balisage et de signalétique, et bien sûr l'intérêt patrimonial qu'il représente (sites de visite, beaux paysages ou éléments de patrimoine) ou les aménagements touristiques en termes d'hébergement, de restauration ou de stationnement.

Les itinéraires obtenant une note supérieure ou égale à 5/20 sont intégrés au dispositif départemental, en étant inscrits au PDIPR. A partir de 10/20, ils bénéficient d'une promotion par l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques de la Creuse, sur un site internet dédié. Ceux obtenant une note supérieure ou égale à 16 obtiendront le label « Qual'iti Creuse », valorisation supplémentaire les identifiant comme des circuits coups de cœur et à ne pas manquer. Plus efficace et plus lisible, l'action départementale participe à l'amélioration de l'offre de randonnée dans la Creuse, faisant de notre département une destination attractive pour le tourisme de randonnée. ■

INFO + : WWW.RANDO-LOISIRS-CREUSE.COM EST LE SITE DE L'ADRT DÉDIÉ À LA RANDONNÉE

PDIPR : UNE COMPÉTENCE OBLIGATOIRE



La loi du 22 juillet 1983 confère aux Départements la compétence pour établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Il est destiné à protéger les chemins ruraux et à garantir la continuité des itinéraires de randonnée.

Outil de protection patrimoniale, opposable juridiquement puisque les chemins inscrits deviennent alors « imprescriptibles et inaliénables », le PDIPR est également un outil de développement de la randonnée et de valorisation des territoires ruraux.

Ce sont les communes qui prennent une délibération pour demander l'inscription de tronçons de chemins constituant des itinéraires. Leur inscription va de pair avec leur ouverture au public, ce qui nécessite, quand certains tronçons sont des chemins privés, des conventions avec le propriétaire pour autoriser le passage de randonneurs.

Adopté en 2008 par le Conseil Général de la Creuse, le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée comptabilise en 2013 un peu plus de 2.000 km d'itinéraires protégés. Ceux qui font partie du Plan Départemental Touristique de Randonnée (PDTR) sont entretenus par les services du Département. Les autres sont entretenus par les collectivités locales compétentes (communes ou intercommunalités), voire des associations. Dans le cadre de la démarche qualité souhaitée par le Département, une mise à jour du PDIPR selon les critères de la Charte départementale de la Randonnée est prévue pour la fin de l'année 2013 ou le début 2014.

DEUX VÉLOROUTES EN CREUSE



Itinéraires cyclables d'intérêt départemental, régional, national ou européen, reliant les régions entre elles, les Véloroutes répondent à une aspiration nouvelle pour les circulations douces et le voyage lent. Le développement du réseau national de Véloroutes et Voies Vertes s'appuie sur un Schéma National, validé en 1998 par le Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire, et décliné en 2008 sur le plan régional.

En Creuse, avec l'aide du Comité départemental de Cyclotourisme, deux grands axes ont été définis sur des routes départementales à faible trafic. Réalisé en 2010, l'axe Ouest relie les communes de Crozant à Saint-Martin-Sainte-Catherine via La Souterraine en 83 km. L'axe Est (174 km) part des limites du Cher et de l'Allier (Boussac-Chambonchard) pour rejoindre Vassivière en passant par Aubusson, et a été inauguré en mai 2012.

Les Véloroutes sont sécurisées et matérialisées par une signalétique. Des aménagements spécifiques ont été installés par les services du Conseil Général : aires de stationnement pour vélo, bancs et poubelles, mais aussi Relais Information Service etc. Trois éco-compteurs ont été installés fin 2012 sur la Véloroute Est Creuse, et deux sont prévus courant 2013 sur la Véloroute Ouest Creuse pour en mesurer la fréquentation, surtout en période printanière et estivale.

Conscient des retombées économiques pour les acteurs du tourisme, le Département a alloué un budget de 290.000 €, dont 70% de financement en Contrat Plan Etat Région et Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), pour la création et l'aménagement des deux Véloroutes. Un autre itinéraire autour de la Vallée de Chambonchard, sous forme de boucles autour de la Véloroute, est en cours de création.



Partage

Marcheurs, vous n'êtes pas seuls ! Au dét ou cavaliers qui utilisent aussi le réseau

La charte de bonne conduite des randonneurs pédestres le rappelle : le respect entre usagers des espaces naturels – marcheurs, chasseurs, agriculteurs, véhicules à moteur, deux roues ou équidés – est essentiel, le chemin rural étant un bien commun, sans priorité de passage. Qu'il est plaisant d'arpenter la campagne par d'autres moyens que ses pauvres pieds, qui méritent de temps à autre d'être un peu ménagés, et d'adopter d'autres points de vue, perchés sur son cheval ou dévalant les pentes à VTT.

A cheval ou à vélo, ces acteurs de la randonnée partagent la même envie de cheminer en pleine nature et sont demandeurs, eux aussi, d'itinéraires adaptés. Pratiquant les loisirs de plein air, animés par les mêmes préoccupations de valorisation du territoire, les Comités départementaux de Cyclotourisme et de Tourisme équestre sont des partenaires privilégiés du Conseil Général de la Creuse en matière de randonnée (voir ci-contre).

DES ITINÉRAIRES À DÉVELOPPER

Pour les membres de la Fédération de Cyclotourisme, les envies sont différentes que l'on soit cyclotouristes, usant des pneus fins sur le bitume des routes sinueuses et peu fréquentées du département, ou adeptes du VTT, avides de sensations et à la recherche d'autres milieux. Pour les premiers, les Véloroutes qui traversent le département constituent des axes structurants propices à l'itinérance depuis d'autres régions (voir colonne). Quant aux VTT,



des voies

our d'un virage, vous pouvez croiser VTT des chemins et routes creusoises.

les itinéraires de Promenades et Randonnées inscrits dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée ou PDIPR (voir page précédente) leur sont par principe ouverts, en plus de circuits spécifiques VTT pouvant exister.

Avec de beaux chemins ombragés et une circulation faible, le département a des atouts réels pour la randonnée équestre. Pourtant, seuls quelques circuits sont recensés, avec balisage orange spécifique, notamment à partir des Itinéraires de Pays ou de Grandes Randonnées de Pays (Les Monts de Guéret, Val de Creuse, Vassivière-Millevaches et pour 2014 la création annoncée de deux nouveaux itinéraires autour de Chambonchard et de la Communauté de communes Creuse Thaurion Gartempe) pour les plus longues distances. Pour les attelages, c'est encore plus compliqué que pour les chevaux montés puisque la largeur de chemin nécessaire est plus importante, autour d'1,40 m. Consciente de ces manques, la nouvelle équipe de bénévoles du Comité départemental de tourisme équestre, un comité centré sur l'équitation de plein air, est motivée. Elle compte s'atteler dès cette année au repérage de nouveaux itinéraires susceptibles d'attirer des touristes à cheval, pour des randonnées de plusieurs jours, en itinérance. Et qui viendront enrichir les possibilités offertes aux promeneurs de parcourir le département à leur guise. ■

INFO + : LES CIRCUITS VÉLOS (CYCLOTOURISME OU VTT) ET ÉQUESTRES SONT ÉGALEMENT ACCESSIBLES SUR WWW.RANDO-LOISIRS-CREUSE.COM LE SITE DE L'ADRT23.

DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS



La Charte départementale de la randonnée définit un cadre pour l'intégration des itinéraires de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée du Conseil Général de la Creuse. L'existence de cette Charte départementale de la randonnée conforte la volonté des acteurs de terrain de s'inscrire dans une démarche qualité, puisqu'elle repose sur une collaboration étroite entre le Conseil Général et ses partenaires de la randonnée et du tourisme. A ce titre, les Comités départementaux du tourisme équestre et du cyclotourisme sont des interlocuteurs privilégiés et des partenaires impliqués. Le Conseil Général soutient le Comité départemental de Cyclotourisme à hauteur de 1.500 € par an pour le fonctionnement ainsi que par le biais d'une subvention de 5.000 € pour l'organisation de Pentecôte en Creuse, une manifestation qui rassemble tous les deux ans – la dernière édition a eu lieu en 2012 – entre 1.000 et 1.500 participants venus de toute la France.

COORDONNÉES

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME

Président Jean-Louis Debullut

16, rue Alexandre Guillon 23000 GUERET

Tél. 09 77 96 05 49 - www.cyclotourismeencreuse.fr

www.veloenfrance.fr pour télécharger gratuitement des circuits de tous niveaux, sur route ou VTT.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TOURISME ÉQUESTRE

Président Jean-Louis Capazza

15, rue des Pradelles 23800 LA-CELLE-DUNOISE

Tél. 06 20 55 59 79 - contact@cdte23.fr



En plantant une haie de jeunes saules à l'Étang des Landes, les élus du CG Jeunes espèrent créer un endroit tranquille pour les oiseaux.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Le dynamisme de ses 10 ans

Toujours impliqués, les jeunes élus du Conseil Général des Jeunes auront fait tout au long de l'année le choix de la cohérence et de la continuité dans leurs différents projets.

ALORS que la fin d'année scolaire approche à grands pas, les élus du Conseil Général des Jeunes touchent du doigt l'aboutissement de leurs projets. Modestement et à leur niveau, nos jeunes conseillers ont pris la mesure de ce que l'engagement et la prise de responsabilité signifient. Ils y ont consacré toute leur énergie et une bonne part de leur temps libre, répondant présents les mercredis après-midis mais aussi pendant les vacances scolaires, afin que puissent se concrétiser bon nombre de réalisations.

ENTRAIDE ET COOPÉRATION

La dernière séance plénière, en juin, est toujours l'occasion de tirer un bilan. Ainsi, la **Commission Solidarités** aura gardé le cap de la générosité et de l'attention à l'autre tout au long de l'année. Le partenariat avec l'association le Secours populaire s'enrichit chaque année. Sous l'angle des travaux pratiques, bien plus efficaces que de longs discours pour mobiliser les jeunes élus, chacun prend conscience des difficultés liées à la pauvreté et lutte à sa manière contre l'indifférence. La collecte de jouets qui s'est déroulée dans quatre collèges creusois a été un réel succès. La journée des élus jeunes pour encadrer les enfants du Secours populaire a été l'occasion de réaliser la décoration, sur le thème de la musique et du jardinage, de la salle et du buffet pour la Journée solidaire avec les familles du Secours populaire, à La Souterraine.

Les élus de la **Commission Education, Culture, Sports** ont finalisé courant mai les caches ludiques pour le géocaching qui sera proposé à leurs camarades collégiens à Crozant, Saint-Georges-Nigremont, aux Pierres Jaumâtres ou à la cascade des Jarrauds. Ils ont de nouveau tenu à organiser en mai la Rencontre Sportive Inter-collèges, pour continuer à découvrir de nouvelles disciplines, en valorisant toujours plus l'entraide et la coopération.

La démarche est tout aussi participative pour la **Commission Environnement**, habituée depuis de nombreuses années à mettre les mains dans la boue, quel que soit le temps. Autour du thème de la haie, les différents chantiers menés en 2012-2013 ont permis de créer plusieurs types de haies. Les tiges de saules repiquées en bordure de l'étang des Landes constituent un brise-vue, permettant aux oiseaux de pondre et nicher en toute quiétude. Les adolescents ont également planté, à proximité de la ruche installée l'année précédente au Conseil Général, une haie servant à la fois de refuge et de garde-manger pour les abeilles et de nombreuses autres espèces.

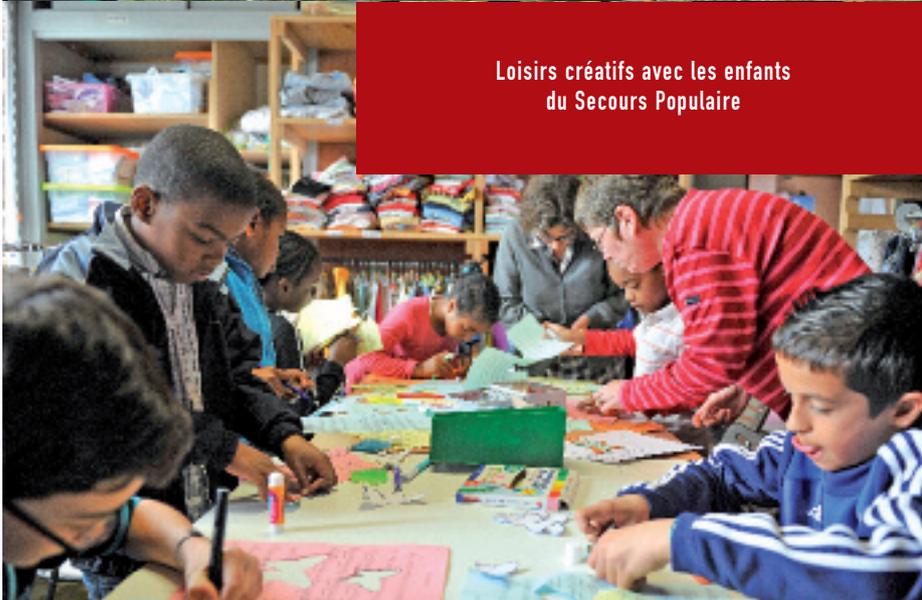
Agents de la collectivité comme personnels de l'Education nationale, les adultes qui encadrent le Conseil Général des Jeunes se plaisent à souligner chaque année le sérieux et la constance des jeunes élus. Ils n'hésiteront sans doute pas à le rappeler encore, le samedi 22 juin, lors de la dernière session plénière du CG Jeunes qui prendra, une fois n'est pas coutume, des allures de cérémonie commémorative, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'institution. ■

Et aussi...

Plantation de la haie mellifère



Loisirs créatifs avec les enfants du Secours Populaire



Rencontre Sportive Inter-collèges : sous le signe de l'entraide



J'AI DIX ANS...

Alors que l'année touche à sa fin, et que certains – c'est le cas des élèves de quatrième – finissent leur mandat, une manifestation importante est encore à l'agenda des jeunes conseillers. En effet, le Conseil Général des Jeunes fêtera sa 10^{ème} année d'existence lors

de la **séance plénière du 22 juin 2013**.

Tous les anciens élus sont invités à venir partager un buffet convivial pour échanger sur leurs années CG Jeunes.

Cette ultime séance plénière sera aussi l'occasion de faire le bilan d'une année particulièrement riche en animations, dont la Fête de la Haie, tout récemment à l'Etang des Landes. A cette occasion, les jeunes élus ont pu valoriser tout ce qu'ils avaient appris et faire œuvre de pédagogie auprès d'un large public.

Diverses animations étaient proposées autour du thème de la haie : une exposition pour mettre en valeur l'importance et les différents rôles de la haie champêtre, un coin lecture thématique proposé par la médiathèque de Chambon-sur-Voueize, et des contes en plein air avec le conteur Arnaud Redon.

Sous la houlette de Marc Pouyet, artiste de nature adepte du land art, les jeunes élus ont aussi confectionné un grand jeu pour tester les connaissances des visiteurs. Construit à partir des éléments naturels, il devrait durer le temps de la saison estivale.



La RD990 revisitée à l'entrée sud de Chénérailles a été rendue à la circulation au printemps de cette année.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Du neuf, encore du neuf

Les aménagements dans le bourg de Chénérailles sont en cours de finition, avec une contribution du Département, qui a par ailleurs bouclé le chantier d'aménagement de la RD990, entre Chénérailles et Létrieux.

Il y a, comme ça, des moments dans la vie où tout s'enchaîne. Pour les usagers de la route du secteur de Chénérailles, le paysage aura été grandement modifié ces deux dernières années. Même dans le bourg, où la commune vient de conduire un chantier de réaménagement du champ de foire, précédant la réfection de la chaussée dans la traversée du bourg par le Département.

EN CONTINUITÉ JUSQU'À AUBUSSON

Il est vrai que Chénérailles est à la fois un carrefour du réseau routier départemental et un point de passage important sur l'axe Est Limousin, qui émerge au PRIR. Le programme routier d'intérêt régional, c'est une collaboration financière entre le Département et la Région, dans le but de structurer le département par deux grands axes (hors RN145) : l'ex-RN141 devenue RD941, qui relie les limites du Puy-de-Dôme et de la Haute-Vienne par le sud du département ; et l'axe Est Limousin, qui relie Boussac à La Courtine via Gouzon, Chénérailles, Aubusson et Felletin. Dans le cadre du PRIR, la Région finance 50% des investissements quand il s'agit de nouvelles réalisations et 30% quand il s'agit simplement de mettre en conformité une route déjà existante.

C'est ainsi que l'année dernière, la continuité de l'itinéraire de l'axe Est Limousin avait été assurée au nord de Chénérailles, avec la réalisation du dernier tronçon sur la RD997, soit 5,4 km entre La Ville du Bois (commune de Saint-Chabrais) et Gouzon. Dans la foulée, le Conseil Général avait mobilisé les entreprises pour la portion de la RD900 située entre l'entrée sud de Chénérailles et Létrieux.

Cette opération de 2,6M€ TTC consistait également au renforcement (par rechargement de la chaussée) et au calibrage (par création d'une poutre rive) de la route existante sur 3,5 km. Elle nécessitait aussi la rectification des virages situés juste avant l'entrée dans Chénérailles, et donc à la création d'une portion neuve. En dépit d'un hiver pas toujours facile, le chantier a bien avancé puisqu'il a pu être livré au printemps.

Avec ces aménagements, non seulement Chénérailles a été particulièrement gâtée ces derniers mois (on notera également la construction du nouveau centre d'exploitation que nous évoquions dans le précédent numéro), mais l'axe Est Limousin est aménagé en continu jusqu'au carrefour de la Seiglière, à Aubusson, qui constituera un futur gros morceau des aménagements départementaux. ■

Et aussi...

D'AUTRES TRAVAUX SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le budget des investissements routiers, qui s'élève au total à plus de 16 M€ pour 2013, ne concerne évidemment pas que les deux principaux axes départementaux (Est Limousin et RD941).

Outre les opérations concernant les traverses de bourgs (1,5 M€) liées à des programmes d'aménagement conduits par les communes, d'autres enveloppes conséquentes sont mobilisées par le Conseil Général pour les grosses réparations aux routes et aux ouvrages d'art, ainsi que pour les programmes d'axes (réfection des chaussées).

Les programmes initialement prévus sont susceptibles de modifications au printemps, en fonction des dégâts occasionnés par la saison hivernale, mais ils sont en grande majorité respectés. A titre d'exemples, le Département a réalisé au printemps des opérations sur la RD914 (Saint-Léger et Saint-Sulpice-le-Guérétois), la RD940 (secteur de Sardent, voir photo) et récemment encore sur les RD912 et 912a1, c'est-à-dire le boulevard de contournement ouest de La Souterraine.

**RIGOUR EN COURS**

La création de créneaux de dépassement sur la RD941 procède de la volonté du Conseil Général de conforter les conditions de sécurité et de permettre un meilleur confort de conduite pour tous les usagers de cet axe majeur du réseau routier départemental : riverains, entreprises (bois notamment) et touristes.

Ces opérations sont inscrites dans le cadre du PRIR (programme routier d'intérêt régional), à travers lequel le Département bénéficie de l'aide de la Région (50% du montant HT pour les créations de voirie).

Le créneau de dépassement du Pont du Cheix (commune de Saint-Avit-de-Tardes) avait été le premier réalisé sur la RD941 (1,25 M€) ; il est ouvert à la circulation depuis octobre 2012. Un autre chantier a démarré au printemps, à l'ouest de Bourgneuf, au lieu-dit Rigour, pour la création d'un second créneau de dépassement (1,4 M€) qui doit être mis en service cet été.

Cet aménagement se situe sur la RD941, dans le sens Bourgneuf-Limoges, peu après le giratoire de la zone d'activité de Rigour et sur une longueur de 1,3 km. Pour les dernières interventions des entreprises et sa finition, ce chantier devrait perturber un peu la circulation sur cet axe très fréquenté, en tout début de saison estivale seulement.

A noter qu'un troisième créneau de dépassement est programmé sur la RD941. Actuellement en préparation (études, acquisitions foncières), il sera situé entre les lieux-dits Quioudeneix et Sidoux (communes de Saint-Avit-de-Tardes et Néoux), dans le sens Clermont-Aubusson.



Patrick Aubert et Marie-France Galbrun, élus référents pour l'Agenda 21, ont présenté la démarche lors des réunions publiques.

AGENDA 21

Le cap est donné

Le lancement d'une consultation publique a permis de recueillir les attentes des Creusois en matière de développement durable. Elles sont fortes et indiquent la route à suivre.

Nous le rappelons dans un précédent numéro (n°57), un Agenda 21 est un programme territorial d'actions en faveur du développement durable. Il doit répondre aux grands objectifs et recommandations qui ont été définis dès 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, en matière de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité, d'épanouissement des êtres humains, de cohésion sociale et de solidarité, de développement et de consommation responsables. Ainsi, reposant sur l'harmonie entre l'économie, l'environnement et l'humain, les actions d'un Agenda 21 doivent favoriser un développement qui serait « économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable ».

LA SANTÉ ET LA MOBILITÉ COMME PRIORITÉS

Bien sûr, construire un tel programme à l'échelle d'un département est un objectif ambitieux. Modestement, le Conseil Général de la Creuse s'est mis au travail, mobilisant les forces vives du territoire pour construire ensemble ce que pourrait être la Creuse de demain. Après un diagnostic du territoire, qui a permis d'établir quels étaient les faiblesses et les atouts du département, la phase de consultation, qui vient de s'achever, a permis d'identifier les préoccupations principales des Creusois et quelques pistes d'actions.

Sans surprise, en matière d'attractivité du territoire, c'est bien l'accès à la santé qui semble essentiel. Lors de la réunion publique de Bourganeuf où étaient traitées plus spécifiquement les questions de solidarités, l'inquiétude liée au manque de médecins mais aussi l'importance de l'accès aux loisirs culturels ou sportifs comme facteurs de bien-être ont d'ailleurs été soulignés par les participants. Vous l'avez rappelé également, la capacité d'un département à attirer de nouvelles populations ou de nouvelles activités se mesure aussi à son accessibilité, qu'il s'agisse des transports ou de l'accès à l'Internet haut débit. En matière d'économie, le fatalisme n'est pas de mise, à en juger par la tonalité des interventions au cours des différentes réunions publiques. Certes, un département rural comme la Creuse ne concentre pas les critères habituels de développement. Pourtant, la valorisation de nos savoir-faire locaux et de nos produits est une piste insuffisamment explorée. Parmi les indicateurs d'une autre forme de richesse, il faut mentionner l'importance du patrimoine paysager mais aussi du réseau des commerçants et des artisans de proximité qui contribuent à notre cadre de vie.

A l'issue de ces rencontres citoyennes, c'est une autre vision de notre territoire qui se dessine, celle d'une Creuse où il y a de la place et de l'espace pour l'innovation, à l'image du dynamisme du secteur de l'économie sociale et solidaire. Cette consultation a permis de mettre en relief ce qui fait la qualité de vie et l'attachement à un territoire, donnant ainsi le cap à suivre aux élus du Conseil Général de la Creuse. ■

Et aussi...



UN CALENDRIER BIEN ENGAGÉ

En prenant dès la fin de l'année 2012 la décision d'élaborer un Agenda 21, le Conseil Général a d'abord établi un diagnostic du territoire pour identifier ses faiblesses et ses atouts, et commencer à recenser des actions, encore éparées, s'inscrivant dans une logique de développement durable. Puis, au **printemps 2013**, une véritable démarche de concertation des acteurs du territoire a pu être lancée, à la fois par un questionnaire (distribué dans les foyers creusois par le Magazine la Creuse) et lors de quatre rencontres citoyennes en mars à Boussac, Bourganeuf, Dun-le-Palestel et Felletin.

Cette consultation publique vient de s'achever. Plus de 350 personnes se sont déplacées pour participer aux échanges, et près de 900 questionnaires ont été collectés, ce qui a permis d'identifier les principales attentes des Creusois en matière de développement durable. Elles seront l'occasion d'une communication et d'un nouvel échange avec les citoyens à la rentrée (**septembre ou octobre 2013**), sous une forme participative.

Parallèlement, une journée de formation spécifique sur ce qu'est un Agenda 21 départemental et ses enjeux, animée par l'Institut de Formation des Elus Territoriaux (IFET), a rassemblé à la fin du mois de mai 2013 les maires ou présidents des intercommunalités, et les cadres du Conseil Général de la Creuse.

Une fois le programme territorial élaboré, une fois les actions déterminées, un dossier de demande de labellisation « Agenda 21 local » pourra être déposé auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, au plus tard en **mai 2014** pour une réponse attendue en décembre 2014.

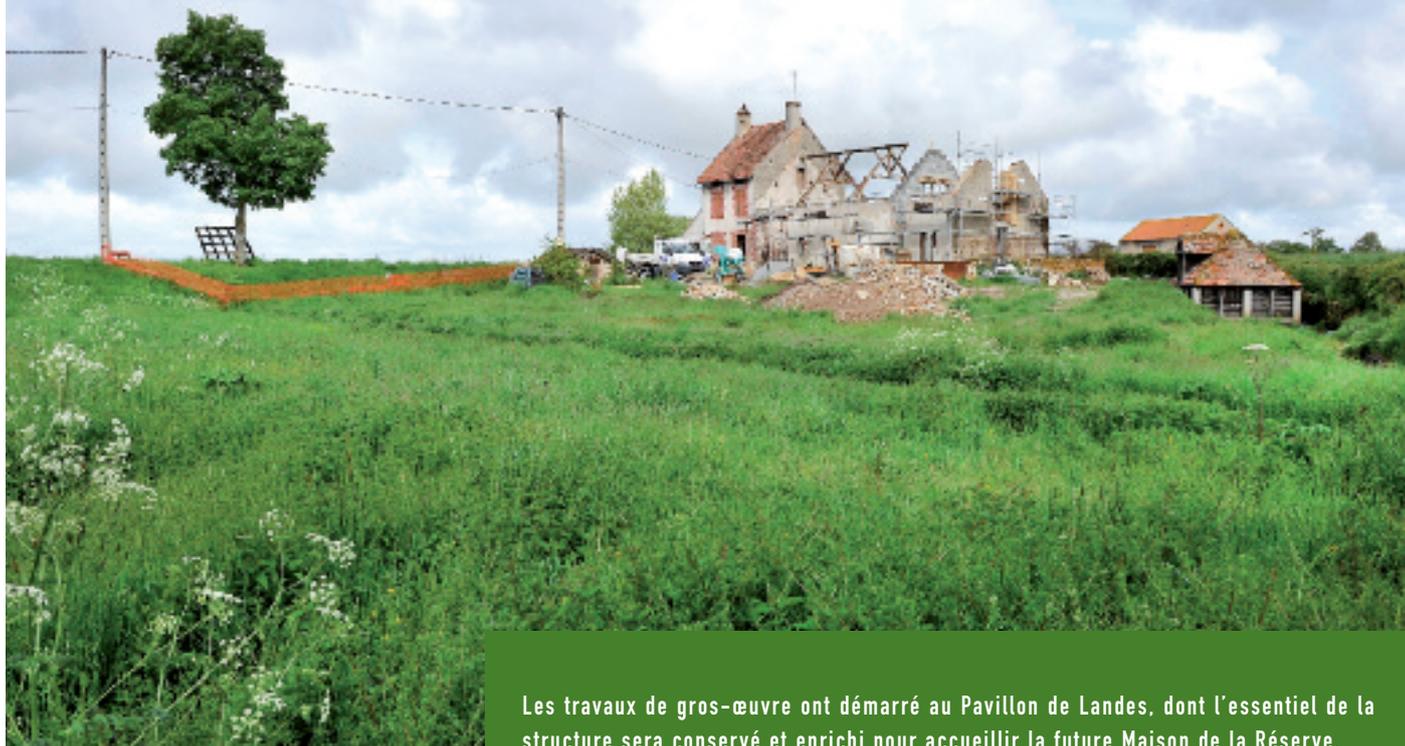


COVOITURAGE : BIENTÔT UNE AIRE À SAINT-VAURY

La deuxième aire de covoiturage du réseau départemental devrait voir le jour dans le courant de cet été à Saint-Vaury, tel que prévu au programme initial. En effet, le plan départemental de covoiturage élaboré par le Conseil Général prévoyait la création d'un site Internet dédié (www.covoiturage-creuse.fr) et de quatre aires aménagées sur des sites identifiés. Ces sites sont ceux où ont pu être constatées des actions de covoiturage spontané, avec cependant pour effet un stationnement de nature à créer du désordre. C'est ainsi que la première aire avait été réalisée au lieu-dit « Le Trois et Demi », proposant une quarantaine de places à proximité de la RN145 (inaugurée en novembre dernier).

La deuxième aire va donc être réalisée à Saint-Vaury, elle aussi à proximité de la RN145, au niveau de la bretelle de sortie vers Saint-Vaury (sens Guéret - La Souterraine). Elle proposera 25 places.

Pour tous renseignements sur le covoiturage dans notre département, rendez-vous sur www.covoiturage-creuse.fr. Vous y bénéficierez d'une base de données nationale, de sorte que vos inscriptions et trajets pourront concerner tout à la fois vos déplacements dans le département ou en dehors, pour le travail comme pour les loisirs.



Les travaux de gros-œuvre ont démarré au Pavillon de Landes, dont l'essentiel de la structure sera conservé et enrichi pour accueillir la future Maison de la Réserve.

ÉTANG DES LANDES

Chirurgie plastique...

Les travaux de gros-œuvre sont en cours sur la future Maison de la Réserve. Parallèlement, les abords sont progressivement aménagés. Dans quelques mois, l'accueil sur l'étang des Landes proposera un nouveau visage.

DÉPUIS le début du printemps, l'équipe de la Réserve Naturelle de l'étang des Landes a quitté le gîte qu'elle occupait provisoirement et pris ses quartiers dans de nouveaux locaux aménagés dans la grange : atelier technique et bureaux ont été réalisés pendant les mois d'hiver, permettant de disposer d'une position de repli fonctionnelle pendant le chantier qui a démarré au Pavillon de Landes, sur la digue.

Ce chantier, qui a démarré en janvier, constitue le gros morceau des aménagements qui permettront de proposer un accueil optimisé aux nombreux visiteurs de la Réserve. C'est là que se situera la future Maison de la Réserve avec ses bureaux, sa boutique et, bien sûr, son espace muséographique qui racontera l'essentiel de la réalité parfois cachée de l'étang des Landes.

OBJECTIF SAISON 2014

Cette opération de chirurgie plastique nécessitera encore un peu de patience avant de proposer à tous le meilleur visage de la Réserve, en lieu et place d'un bâtiment qui, il faut bien le dire, n'était pas très « engageant ». Après l'enlèvement de la couverture, la réfection d'un pignon de la structure et l'apport des attentes de réseaux (eau, électricité), une chape sera coulée, puis les cloisons montées. Les aménagements intérieurs et la scénographie devraient être réalisés pendant l'hiver, afin de permettre une livraison complète à l'amorce de la saison 2014.

Ce chantier d'1 M€ s'accompagne d'un autre, concernant les aménagements extérieurs, pour 300.000 €. Il s'agira de réaliser le terrassement et la stabilisation du nouveau parking, en bordure de la route d'accès venant du bourg de Lussat,

sur lequel des haies ont déjà été plantées. A terme, en effet, l'actuel parking sera réservé à l'équipe technique et aux personnes à mobilité réduite, tandis qu'un cheminement paysager sera proposé à l'ensemble des visiteurs entre le nouveau parking et la Maison de la Réserve. L'idée est de proposer aux visiteurs d'entrer progressivement dans l'environnement du site, en profitant de la nature dès ses premiers pas.

Ce cheminement et les plantations qui le borderont seront réalisés à partir de septembre, dans le souci de ne pas occasionner de gêne pour les nombreux visiteurs de la saison estivale. Enfin, la portion de route actuelle située entre le nouveau parking et la digue sera décroulée pendant l'hiver afin d'être coupée à la circulation ; la partie située entre le bourg et le nouveau parking sera quant à elle recalibrée, permettant aux véhicules de s'y croiser dans les meilleures conditions de sécurité. ■

Et aussi...



DE BEAUX RENDEZ-VOUS PENDANT L'ÉTÉ

Les Rendez-vous Nature ont repris au printemps et animeront le site jusqu'au mois de novembre. Mais le pic d'activité pour tous les amoureux de la nature se situe évidemment pendant la période estivale. Après la Fête de la Haie qui fut un moment particulièrement convivial le 8 juin, les visiteurs auront tout l'été pour découvrir les secrets de l'étang des Landes, quelques-unes de ses 700 espèces d'oiseaux, libellules ou batraciens et 400 espèces de plantes, dont certaines rares et menacées. La Réserve naturelle de l'étang des Landes étant libre d'accès (mais réglementée), chacun aura le loisir d'en profiter soit à l'occasion de visites impromptues, soit en participant aux animations proposées. Ces animations permettent, en effet, d'approcher les mondes cachés que recèle le site. A noter, entre autres animations estivales, la découverte des libellules (29 juin), des abeilles (11 août, 21 septembre) ou encore des chauves-souris (25 août). Et puis, aussi, le jeu en land-art réalisé par les élus du Conseil Général des Jeunes, sous la direction du spécialiste Marc Pouyet ; un jeu qui disparaîtra naturellement à la fin de l'été, par la force de la nature...

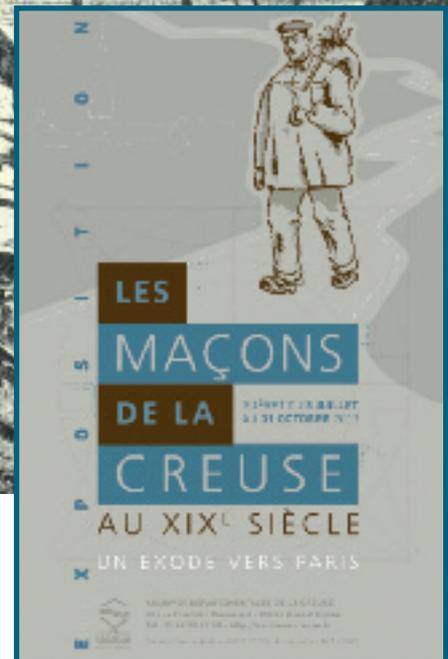
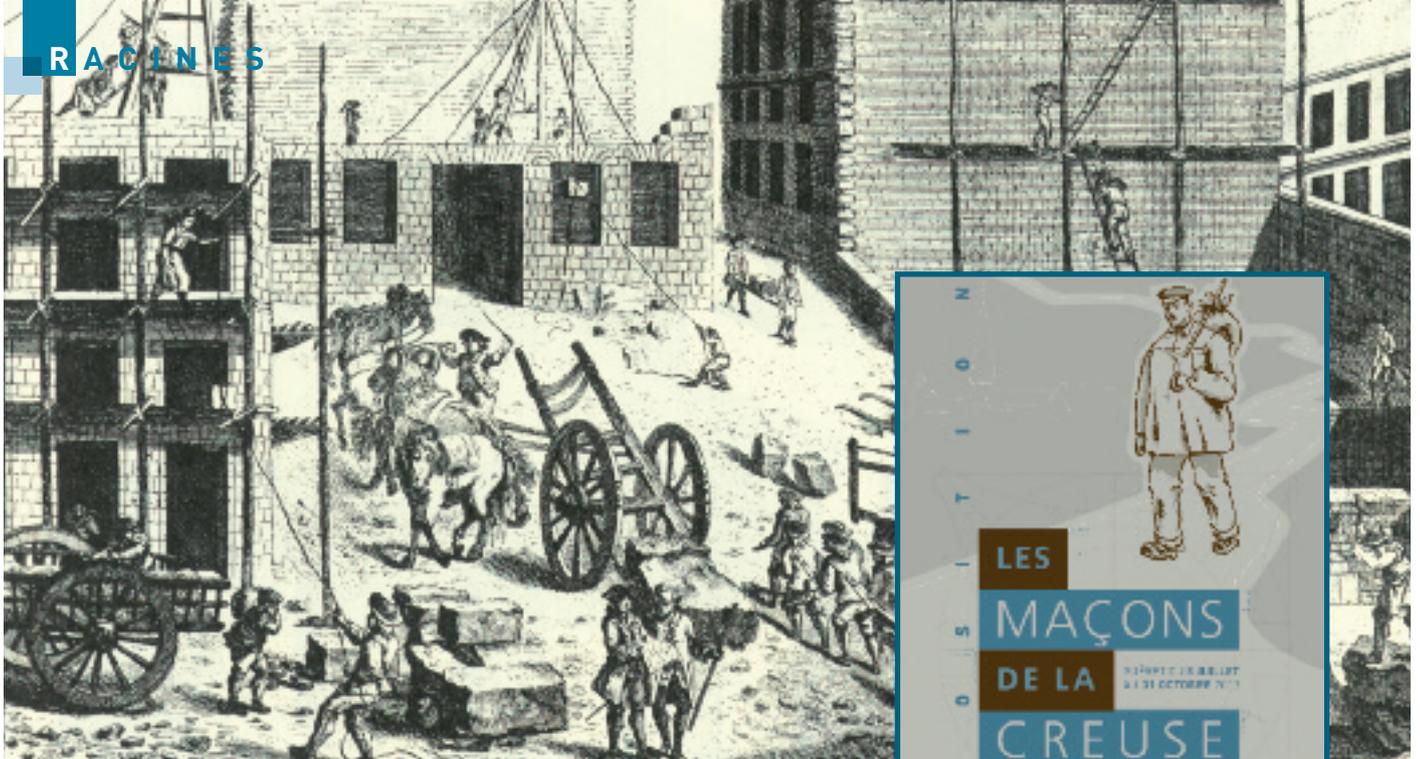
INFO + : LE CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS NATURE 2013 EST DISPONIBLE À LA RÉSERVE (05 55 82 84 55) ET DANS LES OFFICES DE TOURISME DU DÉPARTEMENT OU CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE WWW.CREUSE.FR.

UNE EAU DES PLUS PURES

L'étang des Landes, c'est bien sûr d'abord de l'eau. Et, dans celle-ci et autour, des écosystèmes dont l'équilibre est fragile et qui font toute la particularité et la richesse du site. Alors, ne boudons pas la belle et heureuse nouvelle apportée par les analyses qu'a effectuées le Laboratoire départemental, au mois d'avril de cette année : l'eau de l'étang des Landes, après la vidange de l'automne dernier, a retrouvé ses plus belles qualités de transparence et de pureté. En effet, la vidange avait été l'occasion de réaliser une pêche de 50 tonnes, dont une grande majorité de poissons-chats, seuls à pouvoir proliférer dans une eau trouble et particulièrement marquée par les épisodes de cyanobactéries de 2011 et 2012. Quelques mois après ce « grand ménage », le résultat est édifiant : la transparence de l'eau de l'étang des Landes est parfaite jusqu'à 1,90 m, soit la profondeur maximale du plan d'eau ! Un tel résultat, c'est la garantie de voir se développer les herbiers aquatiques propres au site, dont certaines espèces rares en Europe ; des herbiers qui constituent à la fois le garde-manger de toute une faune d'invertébrés et d'herbivores, et des frayères pour les gardons, poissons nobles qui constituent la base alimentaire de nombreux oiseaux.

C'est la base de la vie et de la chaîne alimentaire sur le plan d'eau qui est ainsi reconstituée. Avec, de surcroît, des analyses bactériologiques relevées par le Laboratoire départemental à des niveaux exceptionnels. En effet, en mars 2012 on comptait 5 millions de cellules de cyanobactéries par millilitre d'eau ; une situation très inquiétante quand on sait que le seuil critique défini par l'ARS (agence régionale de santé) se situe à 100.000 cellules par millilitre, et qui avait notamment conduit à interdire la pêche sur le site.

Les analyses effectuées par le Laboratoire départemental en avril 2013, soit un an après le pic de cyanobactéries, ont permis de constater que l'eau de l'étang des Landes ne compte plus que 2 cellules de cyanobactéries par millilitre ! Autant dire une eau des plus pures et une Réserve naturelle dont les habitants vont pouvoir vivre leur vie dans les meilleures conditions, pour le plus grand bonheur des visiteurs amoureux de la nature.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Sur les traces des maçons creusois

Pour la première fois, les Archives départementales proposent de rendre hommage aux maçons creusois, à travers une exposition présentée du 8 juillet au 31 octobre.

QUE n'a-t-on pas dit sur l'histoire des maçons de la Creuse ? Et pourtant, n'y a-t-il pas encore à dire, pour entretenir ce lien et cette mémoire, mesurer aujourd'hui comme hier l'âpreté d'une terre et l'ardeur au travail des gens d'ici ? N'y a-t-il pas nécessité, aussi, à resituer le phénomène dans sa réalité historique plutôt que le fantasmer ? C'est à ce délicat exercice, tant il est vrai que les gardiens de la mémoire sont aussi nombreux que les écrits scientifiques sont rares, que les Archives départementales de la Creuse se sont livrées, en concevant l'exposition « Les maçons de la Creuse au XIX^e siècle – Un exode vers Paris ».

UNE HISTOIRE EN HÉRITAGE

En une petite trentaine de panneaux, il s'agit tout d'abord de se replonger dans le XIX^e siècle, période de turbulences politiques et d'idées nouvelles, notamment sur la conception de la ville et de son architecture. Sous l'impulsion du baron Haussmann, Paris sera totalement transformée et de tous les bras nécessités pour bâtir la beauté admirée universellement aujourd'hui, ceux des Creusois n'ont pas été les moindres.

Mais derrière l'élégance des grands immeubles et le savoir-faire des ouvriers maçons, il y a aussi des réalités sociales et sociétales moins tape-à-l'œil, des raisons qui expliquent les migrations des maçons creusois, des conditions de travail difficiles et de logement à la limite du salubre. C'est aussi dans

ce contexte que se forgera une bonne partie de l'héritage des maçons de la Creuse.

A l'image de Martin Nadaud, autodidacte parvenu aux fonctions les plus éminentes, les maçons se soutiennent et s'éduquent, s'instruisent et, du coup, se politisent. De la « mauvaise graine » pour certains patrons, à n'en pas douter, ils créent aussi un certain trouble quand, revenant au pays, ils influencent et initient en Creuse l'alphabétisation et les grands courants sociaux contestataires.

La Creuse d'aujourd'hui est bien née de ces Creusois d'antan, réputés pour leur savoir-faire et leurs valeurs de courage, d'opiniâtreté et de travail acharné ; mais aussi de leur dignité construite à travers leur instruction. Certains – rares – s'enrichissent d'avoir ainsi bâti de grandes et belles villes. Mais tous sont surtout revenus enrichis d'une expérience à nulle autre pareille, qui bat sourdement, encore, dans le cœur de tout Creusois convoqué à un arban pour monter le mur d'un ami.

« Les maçons de la Creuse au XIX^e siècle – Un exode vers Paris », c'est d'abord l'occasion de marcher sur les pas de nos ancêtres qui, à l'instar du député en blouse Martin Nadaud, ont choisi de partir sur les chemins afin de subvenir aux besoins des leurs. On pourra même, au détour d'un panneau, reprendre l'intégralité des couplets de la chanson écrite par Jan Dau Boueix... ■

INFO + : L'EXPOSITION SUR LES MAÇONS DE LA CREUSE SERA PRÉSENTÉE DU 8 JUILLET AU 31 OCTOBRE 2013, DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 17H00 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 16H00 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (HALL D'EXPOSITION) – RUE FRANKLIN ROOSEVELT – GUÉRET – RENSEIGNEMENTS AU 05 44 30 26 54.

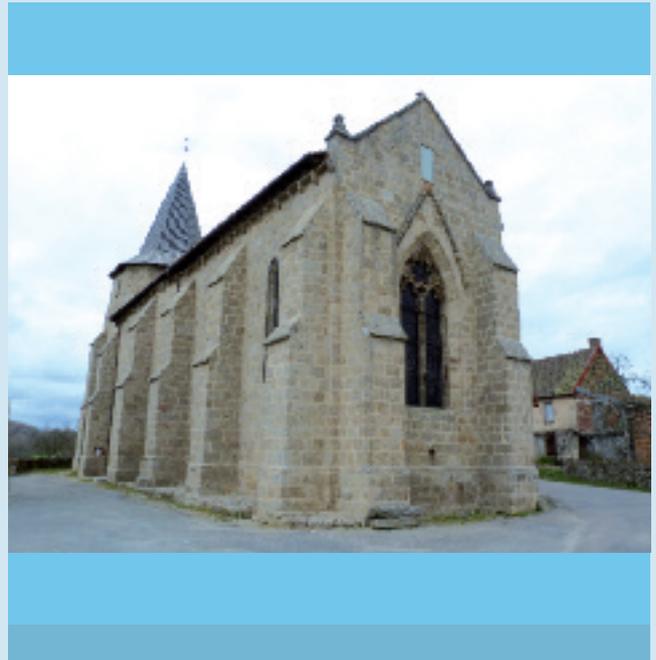
FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale d'Ars



PATRIMOINE DE PAYS

Fontaine monumentale (Boussac)



OBJETS DU PATRIMOINE

Garniture d'antependia Eglise St-Pierre et St-Paul (Poussanges)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale d'Ars



L'église paroissiale d'Ars est placée sous le vocable saint Barthélémy. Cette église du XIII^e siècle a été partiellement revôtée au XIV^e et a subi des modifications au XVI^e siècle.

La nef a cinq travées, la dernière forme chœur. Les trois premières sont voûtées en berceau brisé avec corniche en quart de rond et arcs-

doubleaux retombant sur des colonnes engagées à chapiteaux nus. La quatrième travée et le chœur sont voûtés d'ogives à liernes ; les nervures en profil torique aminci, retombent sur des faisceaux de trois colonnettes à chapiteaux polygonaux ornés de deux rangs de crochets, arrêtés à des hauteurs inégales au-dessus du sol et reçus par des culots ornés de têtes humaines.

La chapelle a été construite vers 1513. Elle est voûtée d'ogives à liernes ; les nervures retombent sur des colonnettes, les unes partant du fond, les autres arrêtées au-dessus du sol et reçues par des culots sculptés. Portail sud à boudins, colonnettes et chapiteaux formant frise ; une ouverture rectangulaire paraît indiquer qu'il y a eu une fortification avec chemin de ronde.

Clocher rectangulaire moderne, en grand appareil, avec angles abattus, surmontés d'une flèche en charpente, à l'extrémité ouest de la nef.

Notice extraite de Louis Lacrocq, *Les églises de France*, éditions Létouzey et Ané, 1934, p. 7



ET SI ON SCULPTAIT LA PIERRE ?

Comme tous les ans, Masgot redevient le village des sculpteurs vivants, professionnels ou amateurs, voire novices. On peut y aller pour voir et entendre, mais aussi pour faire. En effet, Masgot organise des stages d'initiation à la sculpture et à la taille de pierre pour adultes (5 jours), sous la direction d'un professionnel et à l'attaque d'un bloc de granit ou de calcaire. Trois sessions sont prévues, deux en juillet avec Chalumeau et Jay, et une en août avec Carzo. Masgot organise aussi des initiations pour les petits et les grands enfants, les mardis et jeudis en juillet et août, avec la possibilité de réaliser une sculpture sur un bloc de calcaire... à emporter !

Tous les renseignements sur www.masgot.fr, le site officiel du village de Masgot, à Fransèches.

OBJETS DU PATRIMOINE

Garniture d'antependia Eglise St-Pierre et St-Paul (Poussanges)



L'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul de Poussanges conserve un ensemble de trois garnitures d'antependia : l'une de couleur verte, la deuxième de couleur rouge et la troisième de couleur blanche. L'antependium est un devant d'autel réalisé dans un matériau souple (tissu, cuir, etc.).

Les antependia poussangeois sont des huiles sur toile, d'environ 65 cm de hauteur et d'une longueur d'environ 132 cm, actuellement utilisés en emploi dans le chasublier. Ils datent de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle. Leur décor est essentiellement floral : autour d'une croix de Malte rouge se déclinent, verticalement et à intervalles réguliers, trois modèles de fleurs rouges sur tige, probablement peintes au pochoir. Ces trois antependia faisaient certainement partie d'un ensemble de cinq garnitures amovibles, coordonnées aux cinq couleurs du temps liturgique en usage : le blanc, le rouge, le vert, le violet et le noir, ces deux dernières couleurs étant aujourd'hui manquantes. Ils ont été inscrits au titre des Monuments historiques le 13 février 2013.

PATRIMOINE DE PAYS

Fontaine monumentale (Boussac)



Les fontaines avaient autrefois une importance vitale à une époque où l'eau était un bien précieux et parfois rare. A partir du XIX^e siècle avec l'aménagement généralisé des adductions d'eau, les bourgs s'équipent de fontaines publiques. Prenant un caractère monumental, elles sont érigées sur

des plans architecturaux nouveaux souvent venus du milieu urbain. Combinant des fonctions pratiques et esthétiques, elles se retrouvent sur certains espaces privilégiés : place principale, place de l'église, etc.

A Boussac, la place de l'Hôtel de Ville accueille une telle fontaine, constituée d'un bassin circulaire et d'une colonne centrale portant un buste de Marianne.



NUITS D'ÉTÉ DE GUÉRET DU 9 AU 20 JUILLET 2013

Cargo de nuit

Chaque année, les Nuits d'Été de Guéret proposent une série de concerts où les maîtres-mots sont éclectisme et shows. Après le succès considérable des dernières éditions, ce mois de juillet devait être à la hauteur, en gardant les grands principes qui fondent l'action des organisateurs : la gratuité et l'accès pour tous aux spectacles, l'engagement et le soutien du tissu associatif. Et un sens de la débrouille et de l'entraide qui permet d'huiler cette grosse machine, où artistes, municipalité et partenaires publics ou privés confirment chaque année leur présence.

Les Nuits d'Été 2013, c'est une dizaine de rendez-vous, du 9 au 20 juillet, quelques 50 heures de spectacle, près de 30 artistes ou formations. Avec en vedette, cette année, Axel Bauer, (vieux) loup de mer à l'énergie intacte.

MARDI 9 JUILLET

Soirée années 70

L'Orchestre Départemental de la Creuse évoque avec nostalgie et passion la fièvre du disco, les paillettes, boules à facettes et autres pantalons « pattes d'éph' »

Place du Conv. Huguet – 21h00

MERCREDI 10 JUILLET

Compagnie 100 Racines

Un spectacle de cirque et d'escalade à déguster en famille

Esplanade N. Mandela – 22h15

Wallace & Gromit

Ciné concert, une création originale à découvrir aussi en famille

Esplanade N. Mandela – 17h00

JEUDI 11 JUILLET

Mosaïque Cité / Noir sur Blanc

La formation incarne une nouvelle génération venue bousculer

le hip-hop français - Noir sur Blanc vient faire bouger les têtes et donner de la voix pour tous les sans voix

Parking de Brésard – 20h00

VENDREDI 12 JUILLET

Barathon d'été

Rendez-vous musical incontournable des nuits d'été, le Barathon, aventure auditive, rime avec éclectisme et convivialité

Centre-ville – 18h30 / 2h00

SAMEDI 13 JUILLET

Fête nationale

Fanfarons guérétois et Faham en concert

Plan d'eau de Courtille – 12h00

DIMANCHE 14 JUILLET

Garden Party RPG

Une journée pleine de surprises - En famille et en musique au bord

de l'eau : vide grenier musical, groupes locaux sur la scène ouverte, et bien d'autres animations, en attendant les concerts du début de soirée

Plan d'eau de Courtille – 7h00/00h00

MARDI 16 JUILLET

Les Boukakes

Leur nom – Boukakes, ou quand deux insultes (bougnoule et macaque) donnent naissance à une troisième – c'est un limonadier en mal de poésie qui le leur a inspiré. Qu'à cela ne tienne, la bande prouve que "boukake" n'a rien d'insultant, qu'il est même l'expression d'un métissage réussi entre l'Orient et l'Occident, entre le raï, le rock, le funk et la pop. Première partie : Nojoum el Altas, formation composée de cinq musiciens originaires du Maroc installés en Creuse.

Esplanade F. Mitterrand – 20h00

VENDREDI 19 JUILLET

Axel Bauer

Trente-cinq jours sans voir la terre, pull rayé, mal rasé. On vient de débarquer (cargo de suie) - Trente-cinq jours de galère et deux nuits pour se vider. Première partie : Lussi in the Sky

Place Varillas – 20h45

SAMEDI 20 JUILLET

Hill Valley (Clermont-Ferrand)

A la croisée du rock des 90's, de la pop, de l'indie ou du post hardcore

Cheval de 3 (Limoges)

Entre spiritualité, rimes multisyllabiques, punchlines nerveuses, scratches percutants et humour, l'équipe tient à proposer un travail soigné et varié - Suivis de No drum no Moog, Nasser, Gang Academ

Place Varillas – 20h00

INFO + : 05 55 52 96 35 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

MUSIQUE

LES 13 JUIN, 18, 19, 28 JUILLET, 4, 13 ET 16 AOÛT 2013

La Souterraine / Bourgneuf / Bénévent / Aubusson

Orgues en Marche

"Les Amis de l'Orgue" ouvrent les portes de leurs instruments : concerts, récitals et visites

Concerts le 13 juin, Chapelle du Sauveur, La Souterraine, 19h00 et église de Bourgneuf, 20h30 ; le 18 juillet, église de Bourgneuf, 17h30 ; le 19 juillet, église de Bénévent-l'Abbaye, 21h00 ; le 28 juillet, Chapelle du Sauveur, La Souterraine, 17h00 ; le 4 août, église Ste Croix, Aubusson, 17h30 ; le 13 août, église de Bourgneuf, 17h30 ; le 16 août, église de Bénévent-l'Abbaye, 21h00

INFO : 05 44 30 24 55 OU WWW.ORGUESENMARCHE.COM



SAMEDI 29 JUIN 2013

La Souterraine

Clôture de saison

Concert Rock gratuit en plein air, avec "Les Poors", "The Waves" et "The Raccoons"

Théâtre de verdure, Centre culturel Yves Furet en cas de mauvais temps – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT 2013

La Naute / Champagnat

Concerts de l'association Naut'Active

Une vingtaine de soirées en plein air au plan d'eau de La Naute, avec notamment « Les Popes » le 14 juillet, « Bébé Prince Bissongo » le 18 juillet, « Madrugada » le 31 juillet, « Alma Dili » le 4 août, « El Comunero » le 15 août, etc – 21h00

– L'association Naut'Active vous propose également des ateliers et stages, du cirque, du théâtre d'improvisation, des cours de danse orientale, etc – La Naute – Champagnat

INFO : 05 55 6712 54 OU WWW.LANAUTE.COM

DU 8 AU 14 JUILLET 2013

Bonnat / La Souterraine

4èmes Rencontres Musicales d'été pour Chœur et Orchestre

L'association « Passions Leitmotiv » réunit des musiciens et des choristes de tous niveaux et de tous âges pour travailler un programme commun et se produire en concert à la fin du stage

Concerts samedi 13 juillet, église de Bonnat, dimanche 14 juillet, église de La Souterraine, 16h30

INFO : 01 48 05 53 64 OU WWW.PASSIONSLEITMOTIV.COM



DU 11 AU 13 JUILLET 2013

Aubusson

7^{ème} Festival « Les Arts dans la Rue »

3 jours durant, dans les rues et lieux symboliques d'Aubusson, des spectacles gratuits de danse contemporaine, théâtre itinérant, concerts, cinéma... pour tous les publics

Vendredi 12 juillet – Place Tabard – 19h30

INFO : 05 55 66 32 12 OU

WWW.TOURISME-AUBUSSON.COM

DU 12 JUILLET AU 16 AOÛT 2013

Moutier d'Ahun

Les Vendredis de la Bergerie

Concerts jazz, jazz pop, jazz swing, guitare classique etc – Avec Laetiket, Woody Wood Swing Gum, Ladies Pop, Les doigts dans le dé, Swing Time et Les Filles de Joie

Tous les vendredis – 21h00

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.FR OU WWW.LABERGERIE-EXPO.FR

DU 19 AU 21 JUILLET 2013

Fursac

7^{ème} édition du Festival « Lézar Vert »

Eco festival rural participatif et intergénérationnel : suivez le lézard(t) sur le thème de l'Art brut et de l'art insolite

Au programme, deux grandes soirées concerts mais aussi exposition, repas guinguette, marché de producteurs, etc

INFO : 06 87 77 52 93

OU WWW.FESTIVAL-LEZARTVERT.COM

MARDI 23 JUILLET 2013

La Souterraine

7^{ème} Journée des « Estivales du Washboard »

Rencontre avec les "Digitabulolavoplanchistes", musiciens qui jouent du jazz avec un washboard

Parade de rue "Enterrement à la Nouvelle-Orléans" suivie d'un repas champêtre en musique – Organisé par Musique(s) en Marche, et Jazz à La Sout – 17h00

INFO : 05 55 63 10 06 (OT) OU WWW.JAZZ.LASOUT.COM

DU 27 JUILLET AU 4 AOÛT 2013

Aubusson / Felletin

26^{ème} Festival « Musique au cœur de la Tapisserie »

2 concerts de musique de chambre et d'orgue au programme cette année, dans les églises d'Aubusson et de Felletin

INFO : 05 55 66 32 12 OU WWW.ORGUE-AUBUSSON.ORG

MERCREDI 31 JUILLET 2013

Royère-de-Vassivière

Users

Concert de musique Rock / Hip-Hop, organisé par l'Atelier – 21h30

INFO : 05 55 64 52 22 OU HTTP://LATELIER23.FREE.FR

LES 2, 3 ET 4 AOÛT 2013

Bridiers – La Souterraine

Fresque Historique de Bridiers

« L'âme du marais »



Spectacle son et lumière – Une gigantesque fresque d'une trentaine de tableaux, interprétée par plus de 400 acteurs en costumes d'époque retrace l'histoire de ce lieu, de la Préhistoire à 1945

Au pied des ruines du château – 22h00

INFO : 05 55 63 10 06 (OT) OU WWW.BRIDIERS.FR



DU 7 AU 11 AOÛT 2013

Felletin

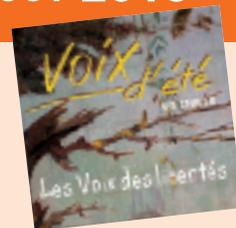
36^{ème} Festival « Danses, Musiques et Voix du Monde »

Une semaine de rencontres et de partage, avec plus de 300 artistes venus des 4 coins du monde pour animer les rues de Felletin – Danses, défilés, concerts, ateliers divers, contes, jeux traditionnels, expositions... Mais aussi spectacles en salle et repas typiques en soirée

INFO : 05 55 66 43 00 (ASSOCIATION LES PORTES DU MONDE) OU WWW.PORTESDUMONDE.NET

FESTIVAL « VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE » DU 16 JUILLET AU 7 AOÛT 2013

Les voix des libertés



Du 16 juillet au 7 août 2013, la nouvelle édition du festival des Voix d'été en Creuse nous propose un voyage dans huit églises ou chapelles creusoises du plus pur style roman. Sous les voûtes épurées, les voix s'élancent, passent de Marseille en Iran, rebondissent à Madagascar, partent sur les traces des moines de l'abbaye Saint Martial de Limoges, etc. Huit rendez-vous contrastés dans un environnement accueillant de rocaïlle et de verdure.

MARDI 16 JUILLET

La Souterraine

Orchestre, chœur mixte, chœur d'enfants

Jean-Michel Hasler

Ensemble Chronochromie

La Camerata vocale de Brive, etc

Eglise romane – 21h00

LUNDI 22 JUILLET

Felletin

Ensemble De Caelis

Laurence Brisset

Eglise romane – 21h00

MERCREDI 24 JUILLET

Chambon-sur-Voueize

Orchestre de Madagascar

Justin Vali

Abbatiale romane – 21h00

VENDREDI 26 JUILLET

Glénic

Ensemble Beatus

Jean-Paul Rigaud

Eglise romane – 21h00

VENDREDI 2 AOÛT

Bourgageuf

Forabandit

Bijan Chemirani, Zarb, Ulas Özdemir, Saz, Sam Carpenia, Mandole

Eglise romane – 21h00

SAMEDI 3 AOÛT

Soumans

Forabandit

Bijan Chemirani, Zarb, Ulas Özdemir, Saz, Sam Carpenia, Mandole

Eglise romane – 21h00

LUNDI 5 AOÛT

Bénévent-l'Abbaye

Il Suono

Ensemble vocal de Londres

Abbatiale romane – 21h00

MERCREDI 7 AOÛT

Ahun

Il Festino

Manuel de Gange

Eglise romane – 21h00

INFO : 05 44 30 24 55 OU WWW.ADIAM.CREUSE.COM

MERCREDI 14 AOÛT 2013

Royère-de-Vassivière

El Comunero

Concert de musique Rock partisan, organisé par l'Atelier - 21h30

INFO : 05 55 64 52 22 OU [HTTP://LATELIER23.FREE.FR](http://LATELIER23.FREE.FR)

LUNDI 19 AOÛT 2013

Bourgneuf

Festival baroque d'Auvergne

Concert par l'Ensemble Stanislas, constitué de 3 musiciens (violon, violoncelle baroque et clavecin)

Le programme tourne autour des « 4 Saisons » de Vivaldi - Eglise - 21h00

INFO : 05 55 66 32 12 OU WWW.ORGUE-AUBUSSON.ORG

LES 24 ET 25 AOÛT 2013

Evaux-les-Bains

Festival « Banda' Flors »



Rendez-vous incontournable, où vous pourrez apprécier les musiques festives du Sud-Ouest ainsi qu'une grande variété de style, de l'insolite des spectacles de rue à la rigueur d'un brassband

Bandas, concerts gratuits sous chapiteau - Champ Avel et rues

INFO : 06 98 97 68 73 OU 05 55 65 50 90

EXPOSITIONS

DU 15 JUIN AU 3 NOVEMBRE 2013

Aubusson

« Aubusson, Tapisseries des Lumières »

Cette exposition exceptionnelle montre le rayonnement européen des productions textiles aubussonnaises et leur inscription dans l'histoire des arts décoratifs - Plus de 40 tapisseries ainsi que des dessins, gravures et objets d'art, provenant de prestigieux musées européens comme le Louvre, le Petit Palais, le Musée des Beaux-Arts de Berlin, le Palais d'Ajuda de Lisbonne, seront réunis au Musée de la Tapisserie d'Aubusson

En juin, septembre, octobre et novembre, tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - En juillet et août, tous les jours sauf le mardi matin, de 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 66 66 OU 05 55 66 32 12
OU WWW.CITE-TAPISSERIE.FR

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2013

Fransèches - Masgot

Exposition « Le chemin... La route... Les rencontres... Cédité et Carzo »

Avec Cédité, artiste plasticienne et Carzo, sculpteur animalier - Masgot - Tous les jours sauf le lundi, de 14h30 à 18h00

INFO : 05 55 66 98 88

OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.FR

DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2013

Boussac

Exposition



Tapisseries de Jean Lurçat et Dom Robert, œuvres de Gaston Thierry et bijoux de Philippe Ferrandis, parurier à Paris

Château de Boussac - De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

INFO : 05 55 65 07 62

DU 6 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2013

Crozant - Villejoint

Exposition « Résidence primaire »

Exposition de photographies réalisées en Creuse de 2007 à 2012 par Olivier Gouéry

Arboretum de la Sédelle - Les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis, de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 89 83 16 OU [HTTP://ARBOSEDELLE.FREE.FR](http://ARBOSEDELLE.FREE.FR)



DU 8 JUILLET AU 31 OCTOBRE 2013

Guéret

Les Maçons de la Creuse au XIX^e siècle : un exode vers Paris

Exposition proposée par les Archives départementales de la Creuse

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 16h00

INFO : 05 44 30 26 50 OU [HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR](http://ARCHIVES.CREUSE.FR)

DU 8 JUILLET AU 31 OCTOBRE 2013

Felletin

5^{ème} Festival de la Flamme

Une trentaine d'artistes peintres et plasticiens s'accordent autour de la réalisation de drapeaux qui resteront accrochés jusqu'à fin octobre dans les rues de Felletin

INFO : 05 55 64 12 93

DU 15 JUILLET AU 24 AOÛT 2012

Lavaveix-les-Mines

15^{ème} Salon international d'Art et d'expression contemporaine

Salon international placé sous le signe de la diversité des continents et des styles

Cette année, le thème de l'élégance rassemble 22 artistes confirmés - Tous les jours de 14h00 à 19h00 - Ecole Les Galibots et Salle polyvalente

INFO : 06 10 07 93 90 OU WWW.APROART.ASSO.FR



JUSQU'AU 31 AOÛT 2013

Guéret

« Marc Vaugelade : 1923-2001 »

Le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret propose une exposition dédiée à Marc Vaugelade, artiste peintre, architecte et cartonnier, à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de sa naissance

INFO : 05 55 52 37 98 OU WWW.CREUSE.FR

JUSQU'AU 27 OCTOBRE 2013

Evaux-les-Bains

Les trésors architecturaux des villes d'eaux du Massif Central

Cette exposition présente le patrimoine emblématique des stations thermales

Parc thermal - Tous les jours

INFO : 05 55 65 50 90 OU WWW.OT-EVAUXLESBAINS.FR

JUSQU'AU 27 OCTOBRE 2013

Felletin

Exposition estivale

« Changements d'échelles »

Trop grand ou trop petit, trop de toile ou pas... L'exposition textile estivale de Felletin met en scène un dialogue inédit entre les minitextiles d'Angers et la monumentalité des tissages réalisés par les lissiers d'Aubusson et de Felletin

Eglise du Château - Tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (juillet et août) et de 14h00 à 18h00 (juin et septembre)

INFO : 05 55 66 50 30 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR

CINÉMA

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUILLET 2013

Saint-Marc-à-Loubaud

Festival de cinéma

« Le monde paysan »



Courts et longs-métrages, documentaires, conférence, marché de pays - Organisé par l'Amicale de Saint-Marc-à-Loubaud

Salle polyvalente - Toute la journée

INFO : 06 81 99 50 82

LECTURE / CONTE

SAMEDI 22 JUIN 2013

Chambon-sur-Voueize

William Shakespeare « Les songes d'Hamlet » et « Les Sonnets »

Les « Jardins-Jeudis » présentent en avant-première un spectacle : lecture musicale avec Mélodie Le Bihan et René Bourdet, accompagnés de musiques à l'orgue de barbarie

Hôtel Les Estonneries – 18h00

INFO : 05 55 62 20 61 OU 06 44 05 47 80

MERCREDI 10 JUILLET 2013

Felletin

L'heure du Conte

Lecture et atelier pour les enfants à partir de 3 ans sur le thème "Dans ta famille"

Médiathèque de Felletin – De 15h30 à 16h30

INFO : 05 55 66 55 22

OU WWW.CC-AUBUSSON-FELLETIN.FR

DU 11 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE 2013

La Spouze – La Celle-sous-Gouzon

14^{ème} Festival « Les Jardins-Jeudis de La Spouze »

Expositions, lectures-spectacles et concerts – "Les grandes Dames de la chanson française" avec Isabelle Tourbier et René Bourdet

Les 11 juillet et 5 septembre, La Spouze, 21h00 – Récital de Jacques Brel, le 23 juillet, 21h00 – Récital Aragon, Ferrat, Ferré, le 8 août, 21h00 etc

INFO : 05 55 62 20 61 OU 06 44 05 47 80



DU 16 JUILLET AU 16 AOÛT 2013

Guéret / Sainte-Feyre

19^{ème} Festival « Les Sortilèges de la Pleine Lune »

• Les mardis 16, 23, 30 juillet, 6 et 13 août, balades contées organisées par divers conteurs – Tout public, à partir de 6-8 ans – Parc animalier des Monts de Guéret – 21h00

• Les mercredis 17, 24, 31 juillet, 7 et 14 août, visites guidées contées de Guéret par Jean-Claude Bray et Bernard Blot – Office de Tourisme Guéret – 14h30

• Les jeudis 18, 25 juillet, 1er et 8 août, vendredi 16 août, spectacles de marionnettes, théâtre d'objets et contes pour enfants – Guéret – 17h00

INFO : 05 55 52 14 29 OU WWW.LESMONTSDEGUERET.FR

DU 17 AU 25 AOÛT 2013

Île de Vassivière

Paroles de conteurs, Festival interculturel du Conte



Pour cette 19^{ème} édition du festival, une centaine d'artistes venus comme à l'habitude de tous les horizons de l'oralité offriront des contes pour rire, rêver, méditer, voire provoquer – Une cinquantaine de rendez-vous : Balades Contées, Siestes Contées, Spectacles jeune public, Les Ptites z'oreilles, Veillées Spectacles, etc – Organisé par l'association "Conte en Creuse"

INFO : 05 55 64 57 77 OU WWW.PAROLE-CONTEURS.ORG

DIVERS

JUIN, JUILLET ET AOÛT 2013

Soubrebost



Voyage au temps de Martin Nadaud saison 3

Découvrez un lieu dédié à la mémoire et à l'œuvre politique du plus célèbre des maçons de la Creuse

Au programme cet été, diverses animations, avec notamment 2 expositions « Du blé au pain » et « Michel Villedo », la Journée des savoir-faire le 23 juin, une conférence donnée par Jean-Pierre Rioux le 20 juillet à 15h00, des ateliers taille de pierre les 24 juillet et 21 août à 14h30, un jeu de piste le 14 août à 15h00 – Maison Martin Nadaud – La Martinèche

– A partir du 15 juin, ouverture tous les jours sauf le lundi de 14h30 à 18h30

INFO : 05 55 64 25 15

OU WWW.MARTINADAUD-MARTINECHE.COM

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2013

Aubusson / Crocq / Crozant / St-Agnant-de-Versillat

Arts et Sciences en Limousin

« Arts et Sciences en Limousin » célèbre les 400 ans de A. Le Nôtre, grand jardinier du roi Louis XIV et le tricentenaire de D. Diderot, codirecteur de l'Encyclopédie. Dans ce cadre, plusieurs manifestations sont organisées :

• Aubusson : expositions « Aubusson, tapisseries des Lumières » au Musée de la Tapisserie et « De Le Nôtre à Bougainville, les fleurs d'Isabelle Arth » à l'Atelier-Musée des Cartons de Tapisserie

• Crocq : exposition « Plus de mille et une fleurs à Crocq » à l'école primaire

• Crozant : « Les arbres de Le Nôtre » à l'Arboretum de la Sédelle

• St-Agnant-de-Versillat : exposition « Les jardins de Le Nôtre à nos jours » à l'Artbotanic

INFO : 05 55 32 19 82 OU WWW.RECREASCIENCES.COM



SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN 2013

La Pougé

Le jardin / villa Lo Tremoulado

Animations sur le thème « Tous les goûts sont dans la nature », stands liés au jardin et à la gastronomie

Samedi, concert de Téo à 17h00 – Dimanche, dégustations, stands variés, présence de Guy Legay, Meilleur Ouvrier de France et ancien Chef du Ritz – De 10h00 à 19h00

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.FR

DU 4 JUILLET AU 30 AOÛT 2013

Chasselines – Saint-Michel de Veisse

Circuits pédagogiques

Circuits conçus pour les enfants à partir de 3 ans, avec énigmes à résoudre, jeux et gestes de métier à exécuter, ateliers divers, enquêtes à mener, etc.

La Maison du Geste et de l'Outil – Tous les jours de 15h00 à 19h00

INFO : 06 10 55 69 82

LES 5 ET 6 JUILLET 2013

Sardent

Festival « Chemins enchantés, chemins engagés »

Organisé par l'Halluciné – Spectacles, cinéma, plasticiens, balade contée, etc

Site des Pierres Boutelines, Le Mont – De 14h00 à 23h00

INFO : 05 55 64 09 82

OU HTTP://HALLUCINE.CANALBLOG.COM

LES 5, 6 ET 7 JUILLET 2013

Evaux-les-bains

16^{ème} Festival de Rock & Motos Route 996

Grand rassemblement de motos, acrobaties, concerts rock gratuits

Champ Avel – Du 5 juillet à 19h00 au 7 juillet à 24h00

INFO : 06 14 75 04 98 OU WWW.ROUTE996.COM

DU 6 AU 12 JUILLET 2013

Châtelus-Malvaleix

Festival Art'Tisane

Organisé par les associations « Le Feu aux Planches » et « l'Arche Musicale »

Le 6 juillet, le rendez-vous du Livre à 14h00 – Le 7 juillet : marché d'artisanat d'art et produits du terroir – Le 12 juillet, concert de chant choral par les stagiaires, 18h00 – Salle des Fêtes, église et Place de la Mairie

INFO : 06 64 98 58 54 OU WWW.FESTIVALARTISANE.FR

DU 8 AU 12 JUILLET ET DU 29 AU 31 JUILLET 2013

Châtelus-Malvaleix**Stage de chant choral**

L'Association « L'Arche Musicale » propose deux stages de chant qui s'achèvent par une représentation publique

Du 8 au 12 juillet, chœur mixte, ouvert à tous et du 29 au 31 juillet, pour voix de femmes, animé par le Quatuor vocal Méliades

INFO : 05 55 41 43 21 OU WWW.LARCHEMUSICALE.ASSO.FR

DU 8 JUILLET AU 26 AOÛT 2013

Guéret**Nocturnes au Labyrinthe Géant**

A la lueur de votre lampe de poche, orientez-vous dans le labyrinthe végétal permanent le plus grand au monde

Tous les lundis et jeudis de 20h30 à minuit

INFO : 05 55 41 01 97 OU WWW.LABYRINTHE-GUERET.FR

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUILLET 2013

Chéniers**14^{èmes} Journées de la céramique d'art et de la poterie**

Le monde de la céramique est réuni dans le cadre du « 14^{ème} Marché de Potiers », avec plus de 30 créateurs-potiers venus de France et d'Europe – Expositions, projections de films sur la céramique, ateliers, démonstrations de cuissons, conférences

Ecomusée de la Tuilerie de Pouligny – Samedi de 14h00 à 18h00, dimanche de 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 62 19 61 OU WWW.TUILERIE-POULIGNY.COM

DU 15 AU 26 JUILLET 2013

Clugnat – La Petite Faye**Stage Mosaïque intergénérationnel**

D'origine creusoise, l'artiste parisienne Florence Rapinat ouvre son atelier creusois pour animer des stages sur une formule originale « Duo famille » : parent(s) + enfant(s)

Découverte de la mosaïque en 2 et 3D – Stages sur 5 jours ouverts à tous

INFO : 06 16 33 44 86

OU WWW.ATELIERFLORENCERAPINAT.FR

LES 20 JUILLET ET 20 SEPTEMBRE 2013

Fontanières**Conférence autour du safran**

Conférence, par Véronique Lazérat, sur la culture du safran, son histoire, ses vertus et présentation de produits au safran – 14h30

INFO : 05 55 82 35 40 OU WWW.SAFRANDEFRANCE.FR

LES 20 ET 21 JUILLET, 10 ET 11 AOÛT 2013

Thauron**Fête Western et country**

Au cœur d'un élevage de bisons, concert country et spectacle équestre, stands d'artisanat amérindien, initiation au tir-à-l'arc, lancer de tomahawk, vente de viande de bison

Elevage du Palais – A partir de 11h00

INFO : 05 55 64 15 63 OU WWW.BISON-NATURE.COM

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AOÛT 2013

Crozant – Villejoint**Festival « La pente douce »**

3^{ème} Festival de musiques et spectacles vivants au cœur de la nature, organisé par Oc & Oïl

En journée et soirée – Arboretum de la Sédelle

INFO : 02 54 47 28 82

DIMANCHE 11 AOÛT 2013

Chéniers**4^{ème} Fête des vieux métiers**

Démonstrations et animations en costumes d'époque, pour revivre la vie des campagnes creusoises entre 1850 et 1950

Ecomusée de la Tuilerie de Pouligny – De 10h00 à 19h00

INFO : 05 55 62 19 61 OU WWW.TUILERIE-POULIGNY.COM

DU 4 AU 8 SEPTEMBRE 2013

Guéret – Forêt de Chabrières**Forêt Follies : au cœur de la forêt**

Forêt Follies est un festival nature, où l'arbre est le centre d'intérêt – Spectacles, animations, expositions, conférences, démonstrations d'artisans, jeux, au beau milieu de la forêt, de jour comme de nuit...

INFO : 05 55 61 97 90 OU WWW.FORETFOLLIES.COM

DU 19 AU 22 SEPTEMBRE 2013

Guéret**Les Rencontres de Chaminadour**

Pour ces 8^{èmes} Rencontres, Patrick Deville est à l'honneur

Au programme : expositions, projection de films et débats, conférences, lectures, tables rondes, en compagnie d'écrivains, de poètes, d'universitaires, libraires, femmes et hommes de théâtre et plasticiens – Théâtre de La Fabrique, cinéma Le Sénéchal, Musée de la Sénatorerie

INFO : 05 55 52 08 07 OU WWW.CHAMINADOUR.COM

PEINTURE**La Creuse, une vallée atelier**

Plus que tout autre site peint, les paysages de la Vallée de la Creuse ont conservé la singularité et l'authenticité qui ont inspiré, pendant une centaine d'années, les peintres paysagistes impressionnistes et postimpressionnistes. L'exposition « La Creuse, une vallée atelier », organisée de mai à octobre 2013, permet de revisiter les courants artistiques qui se sont déployés entre 1830 et 1930 entre Berry et Limousin.

L'initiative est originale. Les régions Centre et Limousin et les départements Indre et Creuse ont décidé d'unir leurs efforts afin de proposer aux touristes, curieux et passionnés de visiter quatre musées portant témoignage d'un courant artistique majeur : le musée d'Eguzon proposera « L'art photographique dans la vallée au temps des impressionnistes » ; celui de La Châtre « La vallée, du romantisme au réalisme académique » ; celui de Châteauroux « La vallée impressionniste, avec les peintres impressionnistes » ; enfin celui de Guéret « La vallée postimpressionniste, avec notamment les peintres fauvistes ».

Sur les pas des visiteurs, pas moins de 200 œuvres seront ainsi visibles, mais aussi de nombreux événements et animations. Et, bien sûr, ce paysage intact, où d'autres artistes continuent de puiser leur inspiration.

INFO + : EXPOSITIONS VISIBLES DANS LES MUSÉES DE CHATEAUROUX (3 MAI – 29 SEPTEMBRE), LA CHÂTRE (4 MAI – 6 OCTOBRE), EGUZON (11 MAI – 15 SEPTEMBRE) ET GUÉRET (16 MAI – 15 SEPTEMBRE)

Et aussi...

UN PEU PARTOUT
DANS LE DÉPARTEMENT

Tous les étés, le livre est à l'honneur dans différentes manifestations organisées dans le département, prouvant la vitalité des associations et le goût de lire des Creusois. Petite sélection de quelques manifestations à ne pas manquer.

D'abord, les samedi 6 et dimanche 7 juillet, le hall polyvalent d'Aubusson accueillera le 10^{ème} Salon du Livre Ancien. A cette occasion, plusieurs libraires spécialistes exposent et vendent leurs ouvrages.
Info : 05 55 66 32 12 ou www.tourisme-aubusson.com

Du 28 au 30 juillet, Faux-la-Montagne ouvrira les pages du 10^{ème} Festival « Folie ! Les Mots ». Lectures, spectacles, théâtre, ateliers, poésie autour des mots s'invitent dans les jardins, les cafés ou encore dans la rue, proposant des rencontres avec les comédiens et les auteurs, toute la journée de 10h30 à 23h00.
Info : 06 48 70 29 56 ou <http://folielesmots.free.fr>

Enfin, grand rendez-vous traditionnel le vendredi 16 août, à Felletin, à l'occasion de la 18^{ème} édition de la Journée du Livre. 80 écrivains viendront à la rencontre de leur public au gymnase municipal : dédicaces et ventes de livres, tables rondes, conférences, ateliers d'écriture. Organisée par l'association « Le Plaisir de Lire », avec la collaboration de la Bibliothèque départementale de la Creuse, cette journée se déroulera de 9h30 à 18h00.
Info : 05 55 66 54 60 ou www.journeedulivre.fr

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

À PARTIR DE 6 ANS

Photos en bazar



Après ses deux ouvrages précédents, *L'Art en bazar* et *L'Art toujours en bazar*, Ursus Werthli, artiste plasticien,

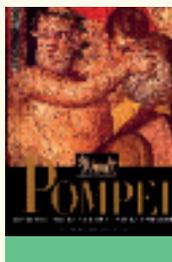
propose ce nouveau volume consacré à la photographie. L'auteur s'amuse à nous livrer une version organisée et réglée de chaque situation photographiée. Et c'est ainsi que le linge étendu « en bazar » se retrouve trié par couleur, la marguerite effeuillée avec ses pétales bien alignés, les pâtes alphabet rangées de A à Z dans la soupe, etc.

Un livre pour aiguïser le regard des enfants et même des adultes, qui prendront plaisir à le découvrir ensemble et pourquoi pas à inventer de nouveaux rangements facétieux.

Photos en bazar / Ursus Werthli. – Milan jeunesse, 2013 – 14,95€

DOCUMENT

Pompéi : histoire, vie et art de la ville enterrée



Pompéi, florissante ville antique romaine, fut pétrifiée dans le temps à la suite de l'éruption du Vésuve, en l'an 79 de notre ère.

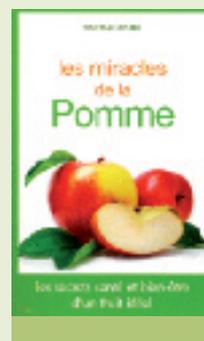
Ce bel ouvrage richement illustré permet de découvrir les vestiges archéologiques de la ville. Des textes en parallèle fournissent au lecteur de précieuses informations sur les multiples aspects de la civilisation romaine.

Un livre qui donne envie d'aller découvrir les merveilles de cette cité.

Pompéi : histoire, vie et art de la ville enterrée / sous la Direction de Marisa Ranieri-Panetta – White Star, 2012 – 412 pages.

DOCUMENT

Les miracles de la Pomme



Qui ne connaît pas le dicton ? : Une pomme par jour éloigne le médecin pour toujours.

Fruit mythique préféré des français, la pomme chargée d'histoire(s) et de symbolique, aux multiples vertus, de

formes, de couleurs et de goûts variés est présentée comme un miracle de la nature.

Ce livre propose des conseils d'utilisation au quotidien pour la santé, la beauté et la cuisine.

Les miracles de la Pomme / Frédérique Chevalier – Editions IDEO, 2012 – 154 pages – 9,95€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Profiter pleinement des vacances



L'été approche à grands pas, synonyme de détente et d'évasion. Dans le cadre de notre politique touristique et avec les moyens qui sont les nôtres, dans un contexte social difficile, nous nous efforçons de soutenir les initiatives mises en place par les collectivités et les associations tout au long de l'été pour permettre à chacun de profiter pleinement de cette période de repos.

De part sa géographie, notre département ne manque d'ailleurs pas d'atouts pour qui souhaite venir s'y ressourcer et profiter pleinement de ses paysages et de ses chemins. Depuis longtemps, nos territoires ont su attirer touristes et visiteurs et nous avons franchi une étape importante dans la promotion de cette activité de loisir, il y a quelques mois, avec l'adoption par notre collectivité d'une Charte départementale de la randonnée. Seul(e), en famille ou en groupe, la randonnée favorise l'évasion, la découverte, la connaissance et une forme d'épanouissement. Avec cette Charte, nous avons donc donné un cadre départemental à ces promenades sur les

sentiers creusois, par leur structuration et leur intégration au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Et puis, ce document va contribuer à favoriser, avec nos partenaires (ADRT, communes, Offices de Tourisme,...), un maillage équilibré d'itinéraires pédestres, équestres et VTT, qualifiés par un label. Il permet en outre de réguler l'intervention du Département en encourageant les acteurs locaux au développement des pratiques sportives et de loisirs.

L'été est bien la période idéale pour randonner sur nos chemins et découvrir ou redécouvrir nos sites d'une remarquable beauté. C'est d'ailleurs cet attrait qui a conduit, au siècle dernier, les peintres pionniers de l'impressionnisme à l'image de Claude Monet, à venir poser leurs chevalets dans la Vallée de la Creuse pour immortaliser nos paysages comme en témoignent les quatre expositions, « La Creuse, une vallée atelier » présentées ici et dans le département voisin de l'Indre, pendant tout l'été et que je vous invite à découvrir.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Encore quatre ans !



Il y a des anniversaires que l'on se passerait bien de fêter. Tel est le cas pour celui de la première année de Présidence de François Hollande. Même son parti et son gouvernement n'ont pas osé sortir le gâteau préférant remplacer la fête d'anniversaire par un séminaire. Ce 6 mai fut néanmoins l'occasion pour les médias et politiques de dresser le bilan économique et social et

quel consensus avec un même qualificatif récurrent « catastrophique ».

Et oui, si on savait ce que l'on perdait en éliminant Nicolas Sarkozy, nous ne savions pas ce que l'on gagnait en soutenant Merlin.

Remarquez, à quoi fallait-il s'attendre de la part du Président du Conseil Général de la Corrèze, sans expérience et sans stature, à la tête d'un département parmi les plus endettés de France.... Aujourd'hui, plus d'anaphores et de discours, la réalité des chiffres et des faits s'impose :

- Une économie en croissance 0 et annoncée en récession
- Une fiscalité des entreprises et des ménages en hausse

- Un niveau de déficit public et une dette publique préoccupants voire alarmants
- Des couacs gouvernementaux : mésentente entre Montebourg et Moscovici, affaire Cahuzac, des ministres qui prônent la solidarité mais paient l'ISF....
- Un mariage pour tous qui ne concerne que quelques uns paralyse le Parlement alors que l'on devrait plutôt s'occuper du travail pour tous
- Un Sénat qui désavoue régulièrement l'exécutif
- Des sanctions du Conseil Constitutionnel....

L'action est quasi inexistante, les résultats nuls et c'est surtout sur la capacité à gouverner et à réformer du Président que l'on s'interroge. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à nous inquiéter car la Commission Européenne a d'ores et déjà accordé un délai supplémentaire de 2 ans pour que la France arrive au niveau des 3% de déficit public !

En tous les cas, pour cette fête d'anniversaire, pas de cadeaux pour les Français.

Gérard GAUDIN

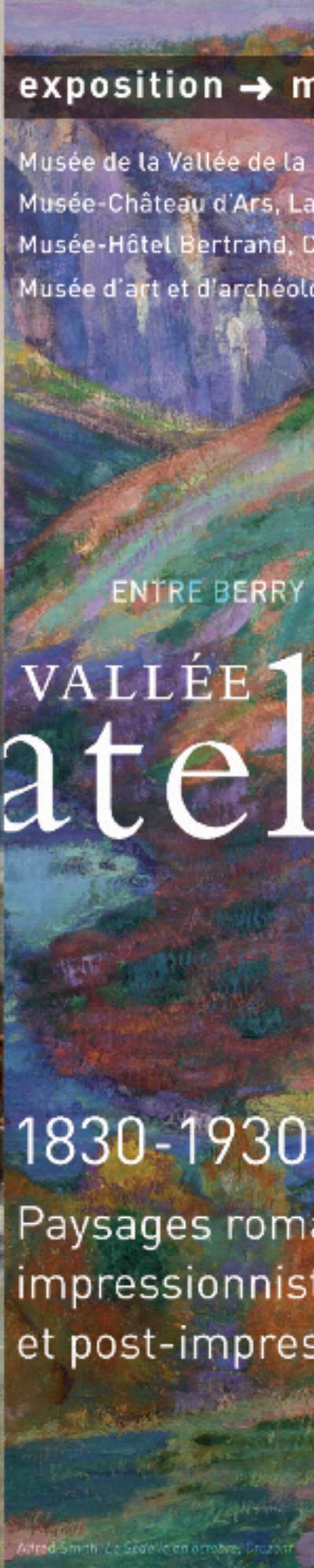
Président du Groupe de la Droite Républicaine



Henri Samuël, Le pont de Balais



Louis Humbert, La Vallée de la Creuse



Alfred Smith, La Sédelle en octobre, Creuzant



Marcel Dela, Paysan de la Filouse, Creuzant

exposition → mai-oct 2013

Musée de la Vallée de la Creuse, Éguzon
Musée-Château d'Ars, La Châtre
Musée-Hôtel Bertrand, Châteauroux
Musée d'art et d'archéologie, Guéret

ENTRE BERRY & LIMOUSIN

LA CREUSE, UNE VALLÉE atelier

1830-1930

Paysages romantiques,
impressionnistes
et post-impressionnistes

www.expocreuse-valleeatelier.fr



© 2013 MUSEE DE LA VALLEE DE LA CREUSE